



RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2022

Site Natura 2000 FR 821 2010
«Printegarde»



Rédaction
Amanda COCQUELET

Mairie Le Pouzin, 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin - 04.75.63.81.48



SOMMAIRE

TABLE DES MATIERES

A. PRÉAMBULE	4
A.1. RAPPEL DU CONTEXTE	4
A.2. STRUCTURE ANIMATRICE : MAIRIE DE LE POUZIN	5
A.3. SITE NATURA 2000 FR 821 2010 « PRINTEGARDE	6
A.4. ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE RECENSEES SUR « PRINTEGARDE »	6
A.5. LOCALISATION DU SITE NATURA 2000	9
A.6. LES ENJEUX IDENTIFIES	10
B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2022	11
B.1. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION	11
<i>B.1.1. Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)</i>	<i>11</i>
<i>B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires</i>	<i>11</i>
<i>B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles</i>	<i>11</i>
B.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES (TRAVAUX-INTERVENTIONS EVENTUELS HORS CONTRATS)	11
<i>B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions</i>	<i>11</i>
<i>B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires</i>	<i>11</i>
<i>B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières</i>	<i>11</i>
<i>B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations</i>	<i>11</i>
<i>B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat</i>	<i>11</i>
B.3. ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	12
<i>B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet</i>	<i>12</i>
<i>B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations</i>	<i>12</i>
<i>B.3.3. Veille locale et alerte</i>	<i>12</i>
B.4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (ETUDES ET MISE A JOUR DES DONNEES DU SITE)	13
<i>B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site</i>	<i>13</i>
<i>B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)</i>	<i>16</i>
<i>B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)</i>	<i>16</i>
COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION (BULLETINS D'INFO, ARTICLES DE PRESSE, REUNIONS PUBLIQUES, SORTIES, SITE INTERNET ...)	28
<i>B.4.4. Actions de sensibilisation</i>	<i>28</i>
<i>B.4.5. Gestion de la fréquentation sur le site</i>	<i>29</i>
B.5. ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES (PLANS - PROGRAMMES, DOCUMENTS D'AMENAGEMENT, ENS, SAGE, ETC.)	30
<i>B.5.1. Rencontre des acteurs</i>	<i>30</i>
<i>B.5.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement</i>	<i>31</i>
B.6. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	32
<i>B.6.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus</i>	<i>32</i>
<i>B.6.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics</i>	<i>33</i>
<i>B.6.3. Recherche d'autres financements</i>	<i>33</i>
B.7. MISES A JOUR DU DOCOB	33
B.8. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB - BILANS D'ACTIVITE	34

<i>B.8.1. Rapport d'activité annuel.....</i>	<i>34</i>
<i>B.8.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs).....</i>	<i>34</i>
B.9. DIVERS - AUTRES FRAIS	34
<i>B.9.1. Participation aux journées du réseau N2000</i>	<i>34</i>
<i>B.9.2. Formations</i>	<i>34</i>
<i>B.9.3. Autres.....</i>	<i>35</i>
C. SYNTHÈSE BILAN DES ACTIONS 2022.....	36
C.1. TEMPS TRAVAILLÉS SUR L'ANIMATION NATURA 2000 POUR CETTE ANNÉE.....	36
C.2. GRAPHIQUE DU BILAN DE L'ANIMATION NATURA 2000 DE CETTE ANNÉE	39
D. ANNEXES	41

A. PRÉAMBULE

A.1. Rappel du contexte

Dates	Etapes
14 mars 1975	Première mise en réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde
24 septembre 1998	1 ^{ère} proposition du site par la Préfecture de l'Ardèche au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
22 juin 2001	Arrêté préfectoral portant approbation de la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde
4 septembre 2001	Proposition de site Natura 2000 par la préfecture de l'Ardèche au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
1er octobre 2001	Premier comité de pilotage local
Janvier 2002	Consultation des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour la proposition de site Natura 2000
30 avril 2002	Retransmission au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de la proposition de site Natura 2000 pour la ZPS de Printegarde par la préfecture de l'Ardèche
22 octobre 2002	Réunion du groupe de travail
20 novembre 2002	Réunion du groupe de travail
1er avril 2003	Deuxième réunion du comité de pilotage local
20 avril 2004	Troisième réunion du comité de pilotage local au cours duquel le document d'objectifs a été validé
6 janvier 2005	Arrêté ministériel portant désignation du site Natura 2000 Printegarde (Zone de Protection Spéciale)
1er juillet 2005	Première réunion du comité de suivi du document d'objectifs
23 novembre 2006	Deuxième réunion du comité de suivi du document d'objectifs
20 février 2008	Désengagement de l'ONCFS dans la gestion de Printegarde (réserve de chasse et de faune sauvage et ZPS)
29 septembre 2008	Réunion d'information des élus concernant le site Natura 2000 ZPS Printegarde
15 décembre 2009	La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
15 novembre 2010	Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin
30 juin 2013	Renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral de réserve de chasse et de faune sauvage
21 février 2014	Comité de pilotage local
15 juin 2015	Comité de pilotage local
19 novembre 2015	La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
Fin 2015	Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN

Novembre 2016	Changement d'animateur : Manon EUDES est embauchée et remplace Jean-Baptiste Butin appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016
14 février 2017	Comité de Pilotage local
28 septembre 2018	Comité de Pilotage local – La commune du Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Martin est réélu en tant que Président du COFIL
Janvier 2019	Changement de chargé de mission : Amanda COCQUELET est embauchée pour animer les sites ZPS12 et D4 aux côtés de Manon EUDES (site ZPS12 et B25)
Octobre 2019	Comité de Pilotage local (organisé à Saulce-sur-Rhône)
Juin 2020	Arrivée d'une nouvelle chargée de missions Natura 2000 Sophie Coste-Durieux pour remplacer Manon Eudes sur l'animation de B25. Amanda Cocquelet prend en charge complètement l'animation des sites ZPS12 et D4.
Mars 2021	Comité de pilotage local (organisé à Le Pouzin) La Mairie de Le Pouzin est réélue structure animatrice du site Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin est élu Président par les membres du COFIL
Octobre 2022	Comité de pilotage (organisé à Livron-sur-Drôme)

A.2. Structure animatrice : Mairie de Le Pouzin

La Mairie de Le Pouzin porte l'animation de sites Natura 2000 depuis 2009. Actuellement elle est la structure animatrice de trois sites Natura 2000 ZPS12-FR8212010 « Printegarde », B25-FR 8201669 « Rompon-Ouvèze-Payre » et D4 FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

En 2020, Monsieur Alain Martin maire de Le Pouzin depuis 1989 et Président du comité de pilotage (COFIL) du site de Printegarde depuis 10 ans a achevé son mandat pour laisser la place à Monsieur Christophe Vignal. Ce dernier a été élu Président du COFIL site « Printegarde » en 2021.

Le DOCOB en cours a été validé en 2004 et est actuellement révision.

Les coordonnées de l'animatrices du site Natura 2000 :

Amanda COCQUELET
a.cocquelet@lepouzin.fr
06.33.82.81.32
Mairie de Le Pouzin
3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin
04.75.63.81.48

A.3. Site Natura 2000 FR 821 2010 « Printegarde »

Nom	Zone de Protection Spéciale ZPS12 « Printegarde » FR 821 2010
Directive Européenne	« Oiseaux »
Superficie	677 ha (16,6 km sur le Rhône, 1,5 km sur la Drôme)
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche (44%) et Drôme (56%)
Communes	Ardèche : La Voulte-sur-Rhône, Le Pouzin, Rompon Drôme : Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Saulce-sur-Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin
Autre statut du site	Réserve de chasse et de faune sauvage

A.4. Espèces d'intérêt communautaire recensées sur « Printegarde »

La réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde est un site remarquable pour la conservation des oiseaux sauvages, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats qu'il faut à tout prix conserver ou restaurer. Des moyens doivent être mis en oeuvre dans le cadre de l'application du plan de gestion de cette réserve.

Son classement en ZPS (Zone de protection spéciale) est un atout supplémentaire pour la conservation de ces oiseaux et de leurs habitats.

Tableau 1 : Espèces d'oiseaux de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE recensées sur le site « Printegarde »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	A026	c w		
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A246	c		
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	A132	c w		
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	A094	c		
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	A023	c w		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	A072	c r		
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A379	c r		
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A081	c w		
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	A082	c w		
Butor blongios, Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	A022	r	2	6
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	A021	w		
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	A051	w	20	50
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	A053	p r w	370	680
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	A050	w	4	20
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	A056	c		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	A168	w		
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	A166	c		
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	A031	c		
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	A030	c		
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A080	c r		
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	A151	c		
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	A024	c		
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	A038	c		
Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus</i>	A037	c		
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	A131	c		
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224	r		
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	A302	c		
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	A125	p r w	110	234
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	A059	w	130	200
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	A061	w	130	210
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	A060	w		
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	A123	w		
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	A604	w		
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	A272	c		
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	A017	w		
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	A215	c w		
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	A027	c w		
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	A004	r w	6	34
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	A005	p r w	20	110
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	A127	c		
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	A196	c		
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	A197	c		
Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>	A068	w		
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	A028	p r w	28	40
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	A029	c		
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	A032	w		
Lusciniole à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	A293	c w		
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	A119	c		
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	A229	p r	2	4

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A073	cr		
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A074	c r		
Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	A177	c		
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	A179	w		
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	A058	w	1	2
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338	r		
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	A001	w		
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	A140	w		
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	A055	c		
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	A052	w	60	78
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	A034	c		
Sterne caspienne	<i>Sterna caspia</i>	A190	c		
Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	A195	c		
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	A193	c r		
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	A048	w		

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

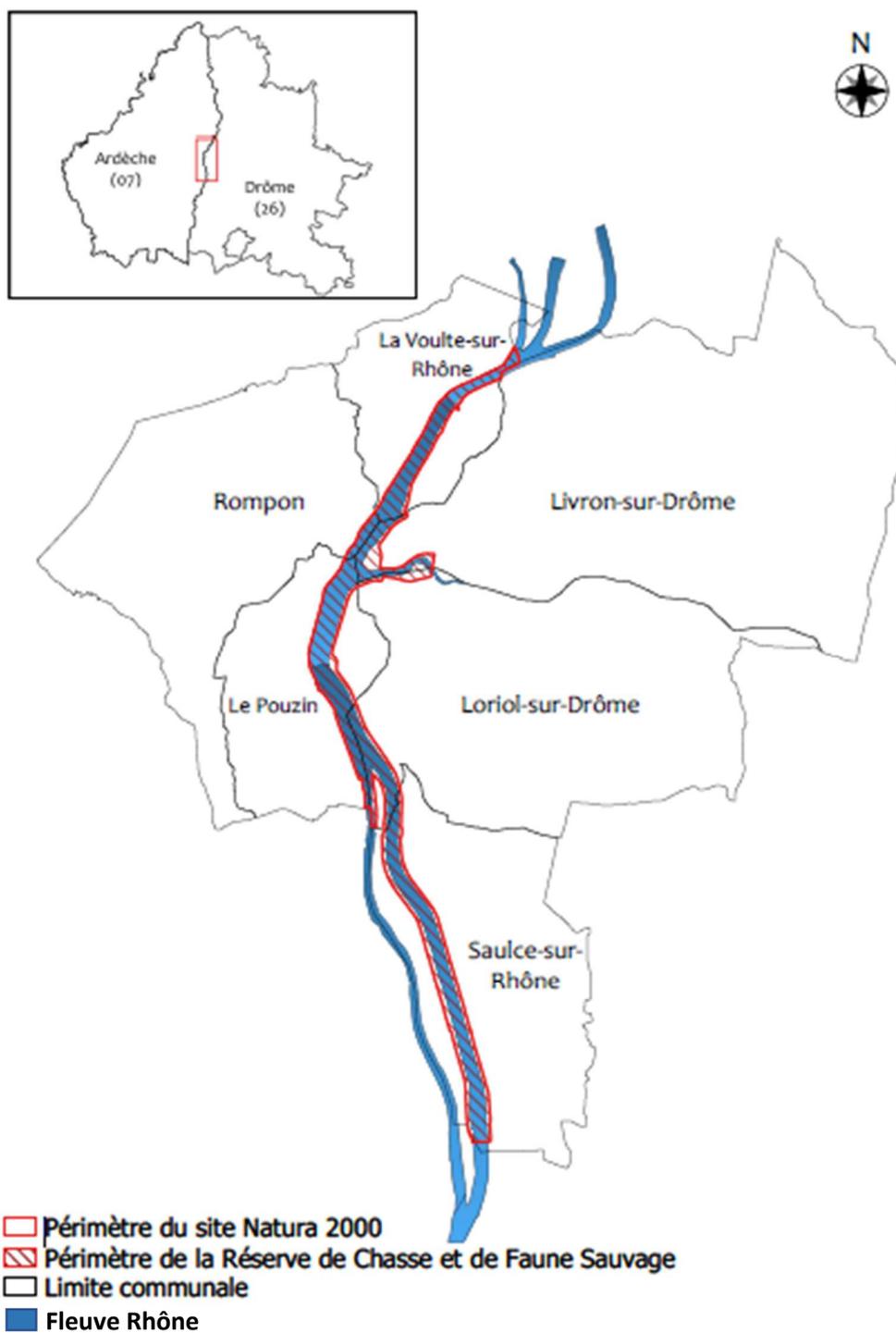
Tableau 2 : Espèces d'oiseaux non mentionnées dans les annexes de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE et recensées sur le site de « Printegarde »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Type
Bouscarle de cetti	<i>Cettia cetti</i>	r
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	r
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	r

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Source : FSD (mise à jour 01-08-2017)

A.5. Localisation du site Natura 2000



A.6. Les enjeux identifiés

Entre Valence et Montélimar se situe la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) de Printegarde, créée dans le but d'offrir aux oiseaux d'eau migrateurs et hivernants une escale exempte de perturbation, hormis le fonctionnement de l'aménagement hydro-électrique de Baix-Logis Neuf (géré par la Compagnie Nationale du Rhône). La Zone de Protection Spéciale de Printegarde se superpose à cette Réserve de Chasse et de Faune Sauvage. Deux entités peuvent être distinguées : le Rhône et la Drôme aval. La juxtaposition de plusieurs habitats, roselières fluviales à phragmite, herbiers à potamots, ripisylve, marais, surfaces d'eau libre, contre-canaux rendent la réserve attractive pour de nombreuses espèces, qu'il s'agisse d'oiseaux, de libellules, de mammifères, de poissons... La ZPS de Printegarde est une portion du vaste corridor aquatique que représente le Rhône. C'est un site remarquable pour la conservation des oiseaux, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats. Le FSD a été mis à jour en décembre 2017.

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	90%
N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbière	10%

B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2022

B.1. Mise en œuvre de la contractualisation

B.1.1. Accompagnement du PAEC (hors animation spécifique du PAEC lorsqu'elle est financée via un autre dossier)

Travail sur le nouveau PAEC en Ardèche pour l'année 2023

Au cours de l'année 2022, une réflexion globale à l'échelle du département de l'Ardèche a été menée pour établir la candidature pour un nouveau PAEC en 2023. Les services de la Chambre d'Agriculture ont intégré les animateurs Natura 2000 et ENS à la construction du futur PAEC pour une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité en lien avec les pratiques agricoles et les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Des comités de suivis ont été organisés tout au long de ce travail. Deux animateurs coordinateurs, du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et de l'Établissement Public et Territorial du Bassin versant de l'Ardèche, se sont chargés de centraliser les données associées à ces aires protégées afin d'identifier notamment les habitats d'intérêt communautaire concernés par les MAEC. L'animatrice a participé à ce travail en se joignant notamment aux animateurs lors de la réunion du 29 mars 2022. Les MAEC définis au cours de l'année ne prenant pas en compte les habitats d'intérêt communautaires représentés sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval », l'animatrice s'est retirée des échanges. Elle a toutefois suivi l'élaboration des nouveaux PAEC.

B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles

B.2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux-interventions éventuels hors contrats)

Aucune mise en œuvre d'action non contractuelles sur « Printegarde » cette année.

B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires

B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières

B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations

B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat

B.3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique

B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet

Interventions de maintenance sur les lignes RTE

Au cours de l'année 2022, l'animatrice a été à plusieurs reprises sollicitée par les services de l'Etat et l'entreprise RTE concernant des interventions de maintenance sur les lignes électriques issues de la centrale hydro-électrique de Baix-Logis-Neuf par survole en hélicoptère ou par du débroussaillage sous des lignes haute-tensions. L'animatrice s'attache à rappeler le respect et l'évitement des périodes sensibles pour la faune et la flore. Elle redonne également les consignes d'abattage pour les arbres à cavités présentant un enjeu pour les chiroptères. Quand cela est possible, elle rencontre également sur le chantier le prestataire chargé de la mise en œuvre. Selon les dates d'intervention (parfois non ajustables dans le temps), l'animatrice précise sur carte les zones à absolument éviter en vol de moins de 150 mètres de haut (notamment les roselières, héronnières... etc).

B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations

RAS cette année.

B.3.3. Veille locale et alerte

Dragages CNR



Photo d'un dragage sur la Drôme aval

Dans le cadre des entretiens courants sur ses aménagements hydrauliques, la CNR rédige des fiches incidences propre à chaque type d'intervention et à chaque localisation. Ces fiches incidences sont des évaluations d'incidence « simplifiées » qui sont envoyées à l'animatrice à chaque intervention. En 2021-2022 plusieurs cours d'eau étaient visés par des dragages : Eyrieux, Drôme aval, Ouvèze, ainsi que le barrage de Baix-Logis-Neuf et la Passe à poissons de Livron. L'animatrice réalise des sorties idéalement, avant, pendant et après intervention pour veiller à l'intégrité des habitats d'espèces alentours. Elle transmet également les

données en lien avec le site Natura 2000 au bureau d'étude en charge de la rédaction de ces fiches incidences.



Photo d'un dépôt sauvage

Signalements de dépôts d'ordures

Lors des sorties sur le terrain pour des inventaires ou des veilles, l'animatrice relève systématiquement les dépôts d'ordures afin de les signaler aux autorités compétences, à la commune concernée et à la CNR lorsque le dépôt est situé sur le Domaine Public Fluvial.

B.4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)

B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site

Groupe de travail : amélioration des connaissances piscicoles sur le Rhône et ces abords

Un groupe de travail par visioconférence a été organisé le 8 février 2022 par l'animatrice en collaboration avec la FDAAPPMA de la Drôme avec pour objectif de répondre aux mesures d'actions inscrites au DOCOB du site visant à améliorer les connaissances des hydrosystèmes et des données piscicoles. Cette réunion avait pour but de présenter et d'échanger sur des propositions de suivis et d'inventaires des espèces à enjeux sur différents secteurs des sites Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde ».

Passé à poissons du seuil de Livron sur la Drôme



Passé à poissons au seuil de Livron

Ce secteur présente un intérêt particulier puisqu'il se situe à l'interface entre la Drôme et le Rhône. Depuis 2012, 24 espèces dont 5 d'intérêt communautaire et 5 remarquables (dont l'Anguille) ont été observées. Toutefois, la passe à poissons présente différentes problématiques liées à l'engravement du bassin de décantation et à la déconnexion au cours d'eau à l'étiage. La fédération de pêche de la Drôme proposait plusieurs interventions : un suivi par pêche électrique, un suivi par sondes thermiques pour connaître la température et la hauteur d'eau au fil des saisons et permettre d'étudier la résurgence

de nappe à l'aval de la passe (très favorable à la Lamproie) et un bornage des populations par trace ADN ou pêche électrique pour des espèces ciblées (Toxostome, Lamproie de Planer, Anguille...).

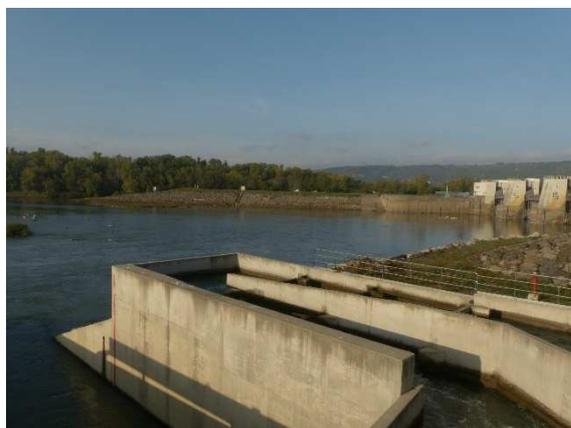
Les échanges ont fait émerger le nombre d'études et de suivis en cours ou en projet portés par différentes structures sur ce secteur. Dans ce contexte, il paraîtrait intéressant d'établir une base de données commune voire, en complément, de mettre en place un comité de gestionnaires sur ce secteur pour instaurer une dynamique de concertation et de mutualisation des connaissances. Ce

comité pourrait notamment consolider la collaboration des différents acteurs dans une cohérence d'action au regard des enjeux écologiques et des problématiques hydrauliques.

Les lômes sur la plaine de Donzère

Sur l'île de Donzère, peu de données piscicoles sont connues sur les lômes qui la parcourent en dehors de celles obtenues par le programme de recherche RhônEco. Cela est délétère pour mesurer le niveau d'enjeu de ces sites qui historiquement présentaient une belle biodiversité. La fédération de pêche propose de recourir sur ces lômes à un suivi par ADNe ou par pêche électrique. L'acquisition de nouvelles données permettrait de définir et de prioriser la gestion voire la restauration de certaines de ces lômes au regard notamment de projets à venir (restauration du canal d'Orange, mise en place d'une petite centrale hydroélectrique sur le barrage de retenue de Donzère avec potentiellement l'aménagement d'une nouvelle passe à poissons...).

Passé à poissons du barrage de retenue de Le Pouzin



La principale question sur ce secteur concernait la nécessité de pérenniser le suivi de la passe à poissons après seulement 1 an de suivi en 2017-2018. La CNR a répondu qu'elle n'était pas fermée à la réalisation d'un inventaire par vidéo-comptage sur cet aménagement. Cela pourrait être envisagé en 2027-2028 pour évaluer l'efficacité de la passe après 10 ans de fonctionnement.

Passé à poisson du barrage de retenue de Le Pouzin

Etude photo interprétation

Les sites Natura 2000 FR8201677 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et FR8212010 – ZPS 12 « Printegarde » portés par la commune de Le Pouzin, présentent un enjeu fort dans la moyenne vallée du Rhône avec la présence d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaires parfois à l'état relictuel dans la vallée. Ces dernières années de nombreux facteurs humains ont conduit à la modification des paysages et des habitats rhodaniens. Parmi ces facteurs : exploitation forestière (notamment sur les boisements alluviaux), le changement des pratiques agricoles et l'aménagement touristique du territoire (Via Rhôna), en sont des exemples. Dans le document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201677 D 4 « Milieux alluviaux du Rhône aval », une action vise à *la mise en place d'un suivi à échéance régulière des habitats naturels* notamment par le biais de *la photo-interprétation* (voir Action SUIV1.2). C'est dans ce contexte qu'une étude de l'évolution des grands habitats par photo-interprétation sur les périmètres des deux sites a été réalisée avec comme financement la subvention FEADER 7.63 dédiée à l'animation Natura 2000. L'objectifs de cette étude était de localiser les secteurs où les grands habitats ont changé de nature, de comparer puis d'analyser l'évolution des surfaces concernées sur deux années de référence : 2007 et 2021. Une synthèse de l'étude détaille les résultats pour chaque site Natura 2000. Sur les 677 ha du site « Printegarde », 45,8 ha ont connu une évolution entre 2007 et 2020, soit 6,7% du site. Les principales évolutions concernent l'augmentation de la

surface de boisements alluviaux (+5.17ha) gagnant sur les fourrés et les roselières, une augmentation par évolution naturelle de 11ha des ourlets forestiers et zones rudérales. Par ailleurs, 15ha de pelouse calcaire ont disparu au profit de frênaie et d'eau de surface en évolution naturelle.

A l'échelle globale sur les deux sites natura 2000, on retient de cette étude :

- Pas de perte au niveau forestier à l'échelle des deux sites
- Fermeture des pelouses sèches à évaluer plus finement *in situ*
- Peu d'habitat ont régressé au profit d'habitats artificiels ou de culture

A noter les limites de la photo-interprétation dans cette étude avec certaines évolutions camouflées ou imperceptibles (ex : ViaRhôna...), des habitats à allures proches difficilement différenciables par photo-aérienne (prairie, pelouse sèche, zone rudérale). L'animatrice effectuera en 2023 une campagne de terrain pour vérifier ce biais sur les secteurs concernés.

Test de mise en œuvre du protocole STELI (suivi des odonates)

Elaboré en 2010, puis mis en œuvre depuis 2011, le Suivi Temporel des Libellules (STELI) est co-piloté par le MNHN, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, l'OPIE et la SFO. Ce protocole s'intègre dans le Plan national d'actions en faveur des odonates et le programme Vigie-Nature. L'objectif du STELI est de suivre l'évolution des populations d'odonates à l'échelle nationale afin de diagnostiquer les causes de variation, en s'appuyant sur des réseaux d'observateurs volontaires. Dans le DOCOB du site, il est préconisé de réaliser des inventaires des espèces d'odonates, comme étant des indicateurs de bonne qualité des zones humides. Accompagnée de sa collègue Sophie Coste-Durieux, l'animatrice a réalisé 3 sorties de prospection sur les odonates le 7 et 14 juin ainsi que le 4 juillet. Les animatrices ont prospecté les contre-canaux à hauteur de la passerelle Via Rhôna sur la rivière Drôme et au niveau du pont de Le Pouzin. A noter qu'une autorisation de capture avec re-lâchage a été délivrée par les préfectures de la Drôme et de l'Ardèche. Ci-dessous, la liste non-exhaustive des espèces rencontrées lors des différentes sorties effectuées : Agrion de Mercure - *Coenagrion mercuriale*



Cœur copulatoire de l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*)

- Caloptéryx éclatant - *Calopteryx splendens*
- Caloptéryx hémorroïdal - *Calopteryx haemorrhoidalis*
- Caloptéryx occitan - *Calopteryx xanthostoma*
- Crocothémis écarlate - *Crocothemis erythraea*
- Ischnure naine - *Ischnura pumilio*
- Libellule fauve - *Libellula fulva*
- Orthétrum bleuissant - *Orthetrum coerulescens*
- Pennipatte bleuâtre - *Platycnemis pennipes*

B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

Aucune mesure de suivi n'a été mise en œuvre cette année.

B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

Suivi des oiseaux d'eau hivernants

Objectif du suivi

L'objectif global de ce suivi est de connaître l'évolution quantitative et qualitative des populations d'oiseaux d'eau hivernants sur le site de Printegarde.

Contexte et changements



Grande aigrette (Ardea alba)

Depuis l'hiver 2017/2018, le protocole est basé sur une méthode de comptage quasi-exhaustif des oiseaux d'eau sur l'ensemble du site. Dans le cadre de la mise à jour du document d'objectifs du site, l'animatrice a rédigé le protocole en prenant en compte quelques modifications dans le circuit.

L'animatrice effectue pour ce suivi un parcours linéaire pré-identifié le long de l'axe Rhône et note l'ensemble des oiseaux détectés à l'aide d'une paire de jumelles et d'une longue-vue. En plus de cet itinéraire, l'observatrice comptabilise les oiseaux au niveau de certaines zones particulières (points d'observation) pré-identifiées. Au final, ce parcours additionné aux points d'observation permet de couvrir une bonne partie du site. Les autres oiseaux type passereaux et rapaces détectés lors du suivi sont également comptabilisés pour alimenter les connaissances internes et la base de données Faune France. Ce sont 3 passages (13/12/2021, le 14/01/2022 et le 17/02/2022) qui ont été effectués avec sa collègue Sophie-Coste-Durieux afin d'avoir une vision qualitative du site à l'hiver 2021/2022. La date du 14 janvier 2022 correspond au comptage wetland. Les données pour le site « Printegarde » ont été

extraites de cette journée.

Résultats - Tableau 3 : Résultats du comptage 2021-2022 des oiseaux d'eau hivernants sur le site de Printegarde aux différentes sorties

Nom espèce	13/12/2021	17/02/2022	14/01/2022	Total hiver 2021-2022
Aigrette garzette		3	2	5
Bergeronnette grise	8	3		11
Bouscarle de Cetti		1		1
Bruant zizi	22			22
Canard chipeau	2	21	3	26
Canard colvert	82	70	68	220
Canard pilet		5		5
Chevalier guignette	6	2	2	10
Corneille noire	8			8
Cygne tuberculé	28	58	33	119
Épervier d'Europe			1	1
Foulque macroule	1	1	5	7
Gallinule poule-d'eau	54	26		80
Goéland cendré			1	1
Goéland indéterminé		2		2
Goéland leucophée	6	70	54	130
Grand Cormoran	131	118	158	407
Grande Aigrette	11	3	8	22
Grèbe castagneux	15	6	4	25
Grèbe huppé			2	2
Héron cendré	9	5	10	24
Martin-pêcheur d'Europe	2		1	3
Mésange charbonnière		1		1
Mouette rieuse	21	97	79	197
Nette rousse		22	2	24
Oie domestique	1			1
Ouette d'Egypte		2	2	4
Pic vert		2		2
Pie bavarde	1			1
Pigeon biset domestique	60	56	150	266
Pipit farlouse	12			12
Sarcelle d'hiver	11	35		46
Tarier pâtre	2			2
Total général	493	609	585	1687

Les moyennes des effectifs pour les 3 sorties (décembre à février) des différentes espèces hivernantes sont inférieures à la moyenne des effectifs max des 10 dernières années sur les mois de décembre et janvier :

- Colvert : -83%
- Sarcelle d'hiver +48%
- Nette rousse : +100%
- Canard chipeau : -86%
- Goeland leucopnée : +3%
- Mouette rieuse : -56%
- Grande aigrette : -79%
- Héron cendré : -56%

Ceci peut s'expliquer par le climat relativement doux et sec de l'hiver 2021-2022 à l'échelle nationale.

Comptage des dortoirs du Grand cormoran et des Aigrettes

Un groupe bénévole de la LPO est chargé de réaliser le comptage annuel des zones humides, le comptage « Wetlands » sur le secteur du site « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Ce comptage international est réalisé sur un week-end à la mi-janvier. Il s'agit d'un recensement des espèces présentes sur un réseau de zones humides concernant 143 pays répartis sur quatre continents via un réseau de plus de 150 000 bénévoles participant aux dénombrements. Il est organisé par Wetlands International, une organisation à but non lucratif œuvrant pour la conservation et la restauration des zones humides. Le 14 janvier 2022 l'animatrice s'est rendue à ce comptage avec les bénévoles de la LPO. Durant la journée, les espèces d'oiseaux d'eaux ont été comptabilisées sur le Rhône et les plans d'eau alentours. En fin de journée, le dortoir à aigrettes situé sur le Petit marais de Printegarde a été prospectés. En 2022, bien que des traces de fientes laissées sur les arbres présageaient la présence d'aigrettes sur le petit marais de Printegarde, aucun individu n'est venu se poser le soir du comptage. Un amas de plumes au sol peut laisser imaginer une prédation qui expliquerait l'abandon du dortoir. Aucune sortie ultérieure n'a permis de confirmer l'absence totale d'individus le reste de la saison d'hivernage. Cela restera à être confirmé en 2023.

Espèces	2019	2020	2021	2022
Aigrette garzette	23	33	32	0
Grande aigrette	44	15	28	0
Héron cendré	1	2	4	0

Tableau montrant l'évolution des effectifs d'Ardéidés hivernants en dortoir sur le petit marais de Printegarde depuis 2019

Depuis 1996 un comptage simultané des dortoirs de cormorans est organisé tous les 2 ans, le plus souvent en parallèle des comptages Wetlands International. Ce programme est coordonné par le MNHN, le CNRS et l'Université de Rennes I. Le Grand Cormoran est aujourd'hui à la base de nombreux conflits avec l'activité de pisciculture et de pêche. Connaître les abondances de ses populations et suivre leurs évolutions s'avère aujourd'hui indispensable.

En journée, les Grands Cormorans se dispersent sur tous les habitats aquatiques environnants afin de trouver leur ressource alimentaire, mais le soir, ils se regroupent en dortoirs allant de quelques

dizaines à quelques centaines d'individus. Les dortoirs sont donc facilement repérables et il est simple de dénombrer les individus. Les comptages doivent être fait en simultané (sur une journée) car les Grands Cormorans peuvent changer de dortoir d'un jour à l'autre.

L'animatrice a ainsi participé au comptage de deux dortoirs à Grands cormorans sur les communes de Meysse et de Baix en janvier au bord du Rhône. Voici les résultats du comptage de ces dernières années. A noter que le dortoir de Meysse abrite également des Hérons cendrés (dans des nids), des Grands cormorans et des Canards colvert qui arrivent à la tombée du jour.

Dortoirs	2019	2020	2021	2022
Baix	597	243	140	155
Meysse	/	114	49	48

Tableau représentant les effectifs du Grand cormoran sur les dortoirs de Baix et Meysse depuis 2019

Suivi des roselières à travers quatre espèces indicatrices

Le protocole

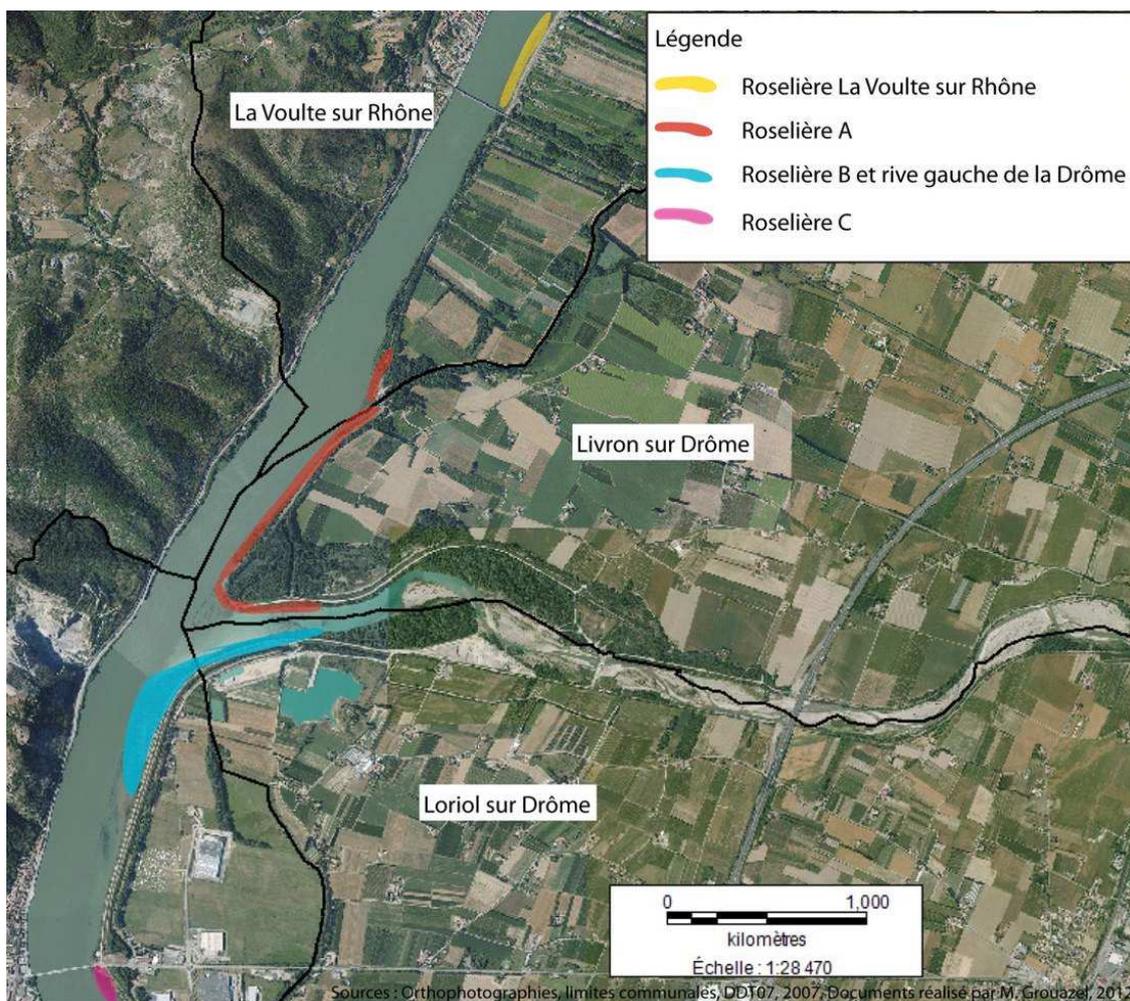
Cette action concerne 4 espèces : le Blongios nain, la Rousserolle turdoïde, la Rousserolle effarvatte et la Bouscarle de Cetti. Ce suivi réalisé par la chargée de mission Natura 2000 a pour objectifs :

- D'estimer le nombre de couples de Blongios nain en nidification sur le site ;
- De suivre l'évolution de 3 espèces de passereaux indicatrices de la qualité des milieux (la Rousserolle effarvatte, la Rousserolle turdoïde et la Bouscarle de Cetti) ;
- D'interpréter les résultats en termes d'état de conservation des habitats.

Les secteurs retenus pour le suivi à partir de 2012 sont les suivants :

- Le secteur 1 : la roselière B (dite « grande roselière »), et les rives droite et gauche de la Drôme, de la confluence jusqu'à la passerelle Viarhônga ;
- Le secteur 2 : la roselière A jusqu'à l'amont du barrage mobile de Printegarde et la roselière de la Voulte-sur-Rhône située en rive gauche du Rhône entre le pont routier et celui de la voie ferrée ;
- Le secteur 3 : la roselière C dite « petite roselière » située immédiatement à l'aval du pont de Le Pouzin sur le Rhône.

Pour les quatre espèces et sur chaque secteur, le linéaire est parcouru à pied avec des arrêts réguliers pour effectuer des points d'écoute de 5 minutes durant lesquels sont comptabilisés les rousserolles, la Bouscarle de Cetti et le Blongios. Pour le Blongios nain, des repasses sont réalisées sur plusieurs points (roselière B, roselière A et roselière C). L'environnement étant bruyant à cause de la D86, de l'exploitation des carrières et de la navigation, la distance d'écoute ne dépasse pas les 100m. Le temps de suivi par demi-journée est limité à la plage horaire « lever du jour-10h30 » (période optimale pour l'observation et l'écoute du Blongios nain sur site).



Localisation des roselières suivies sur le site ZPS 12 Printegarde. (Source : Orthophotographie 2007, limites communales 2010, DDT07. Périmètre du site Natura 2000, DDT07, 2010. Délimitation secteurs de suivi, M. Grouazel, 2013 modifiée par A Coccolet 2021)

Cette année 4 sorties ont permis de récolter des données pour ce protocole (28/04, 05/05, 24/05, 15/06, 29/06, 05/07). A noter que le 5 juillet, la prospection s'est concentrée sur les points où le Blongios avait déjà été observé cette même année et les années précédentes sur les secteurs 1 et 2, avec des durées d'observation de 30 à 45 min par point.



*Rousserolle turdoïde
(Acrocephalus arundinaceus)*

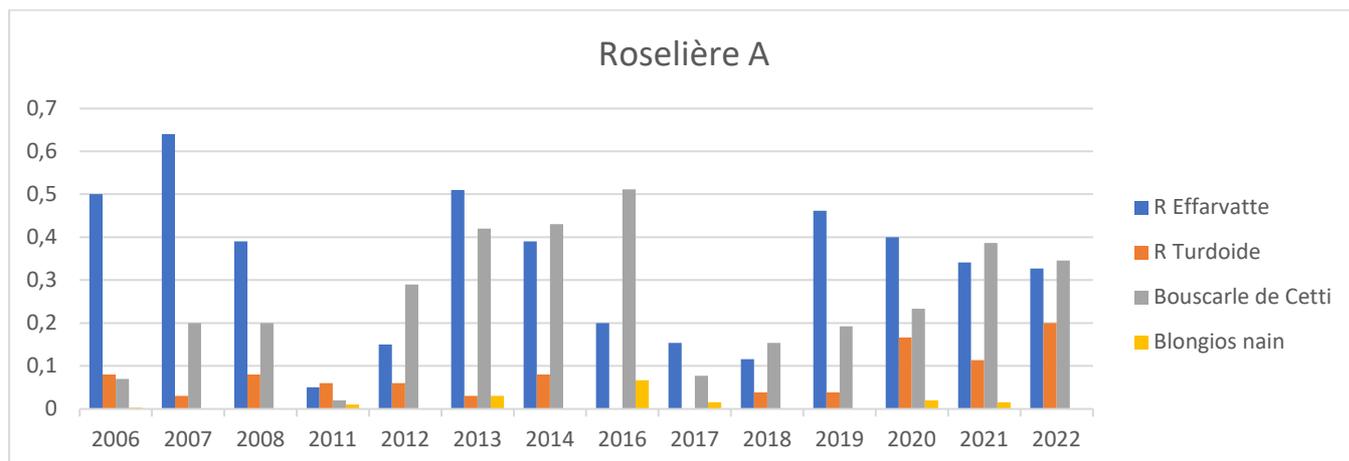
Résultats

Tableau : Somme des individus pour les quatre espèces recherchées dans les quatre roselières au cours des différentes sorties de prospection

28 avril 2022	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	0	0	0	0
Bouscarle de Cetti	3	4	1	2
Rousserolle effarvate	3	2	1	3
Rousserolle turdoïde	1	10	0	0
9 mai 2022	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	0	3	0	0
Bouscarle de Cetti	5	3	1	3
Rousserolle effarvate	8	10	2	2
Rousserolle turdoïde	1	11	0	0
24 mai 2022	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	0	0	0	0
Bouscarle de Cetti	4	2	0	2
Rousserolle effarvate	4	6	1	2
Rousserolle turdoïde	2	9	0	0
1 juin 2022	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	0	0	0	0
Bouscarle de Cetti	4	4	0	4
Rousserolle effarvate	3	1	1	1
Rousserolle turdoïde	3	10	2	0
15 juin 2022	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	0	2	0	0
Bouscarle de Cetti	3	2	0	2
Rousserolle effarvate	0	3	0	1
Rousserolle turdoïde	4	7	0	0
5 juillet 2022	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	0	2	0	0

Ci-dessous les graphiques représentent l'évolution des Indices Ponctuel d'Abondance moyen (IPA moyen) sur les 4 roselières entre 2006 et 2022 pour les 4 espèces. Le calcul l'Indice Ponctuel d'Abondance moyen reprend pour chaque année la moyenne des individus observés pour chaque espèce divisée par le nombre de points d'observation par roselière.

A noter que la mise en place du protocole n'a pas rigoureusement été la même d'année en année. Les résultats présentés montrent donc plutôt une tendance. Il semble toutefois difficile d'estimer un état écologique ou une évolution des roselières en fonction de l'évolution de l'indice d'abondance de chaque espèce.



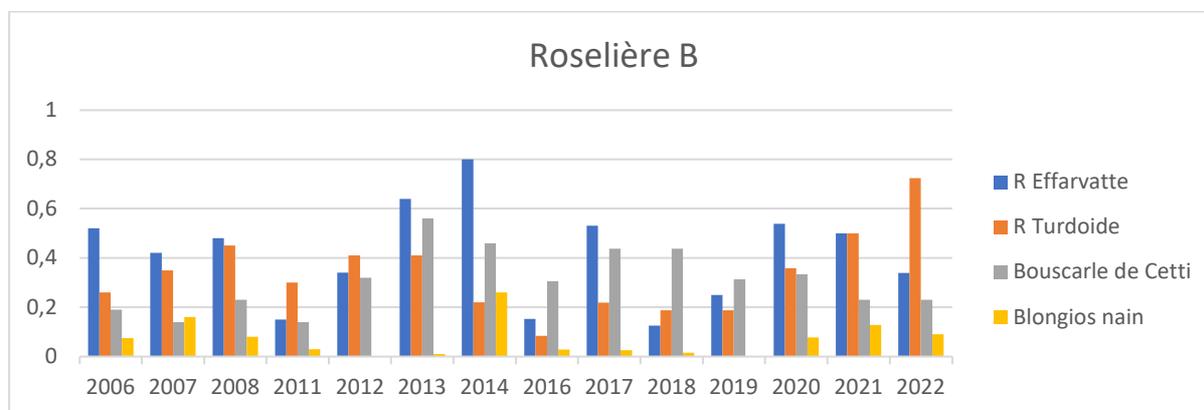
La roselière dite A s'étend de la confluence Drôme jusqu'au barrage mobile au nord entre Livron et La Voulte.

De manière général, on observe que les effectifs de toutes les espèces fluctuent en fonction des années. Cela peut être dû à des spécificités annuels ou bien à un biais lié à l'observateur.

Les deux espèces majoritaires sont la Rousserolle effarvate et la Bouscarle de Cetti. Elles montrent une présence plutôt stable mis à part les années 2011, 2017 et 2018 où l'ensemble des effectifs des 4 espèces était globalement en baisse (biais de mise en place du protocole ?).

La Rousserolle Turdoïde peu présente jusqu'en 2019 tend à augmenter ces 4 dernières années.

Le Blongios nain a été contacté certaines années en 2006, 2011, 2013, 2016, 2017, 2020 au niveau de la confluence Drôme majoritairement et une fois au barrage mobile mais sans preuve de reproduction.



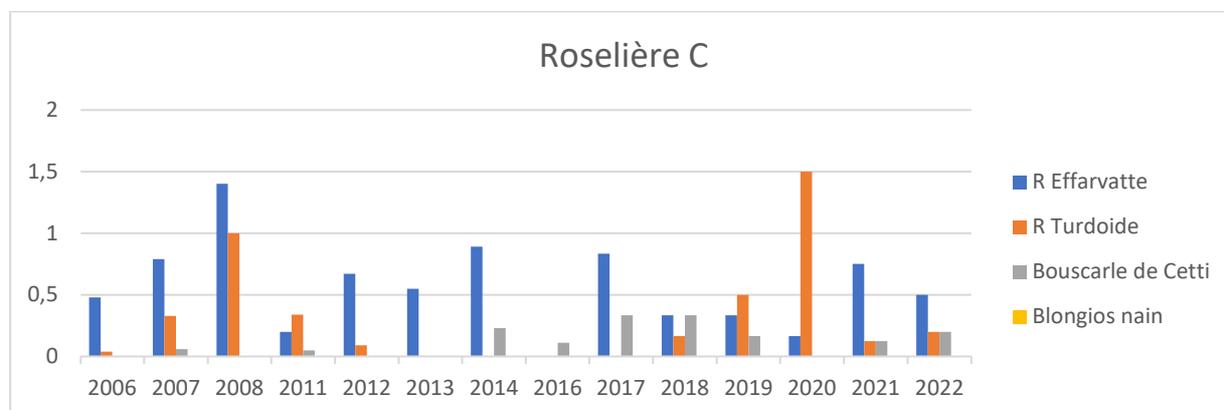
La roselière B dite la « Grande roselière de Printegarde » représente une superficie d'environ 7 ha, ce qui en fait une des plus grandes roselières de la vallée du Rhône. Elle se situe entre la confluence de la Drôme et le pont de Le Pouzin. Elle s'est formée sur une ancienne terre agricole immergée au moment de l'aménagement CNR dans la seconde moitié du XXème siècle. Cette roselière a connu des interventions de restauration entre 2006 et 2008, et depuis se détériore avec la croissance de ligneux majoritairement sur la partie nord lié à l'absence d'intervention ces dernières années.

A noter également l'évolution des conditions d'observation avec un cordon boisé sur le pied de digue qui occulte progressivement la vue sur la roselière depuis le haut de digue.

Jusqu'en 2012, les Rousserolles Turdoïde et effarvate étaient majoritaire sur cette roselière. Entre 20013 et 2019, la Turdoïde a laissé sa place à la Bouascarle. Les effectifs Turdoïde réaugmente à partir de 2020 avec une régression du nombre de Bouscarle.

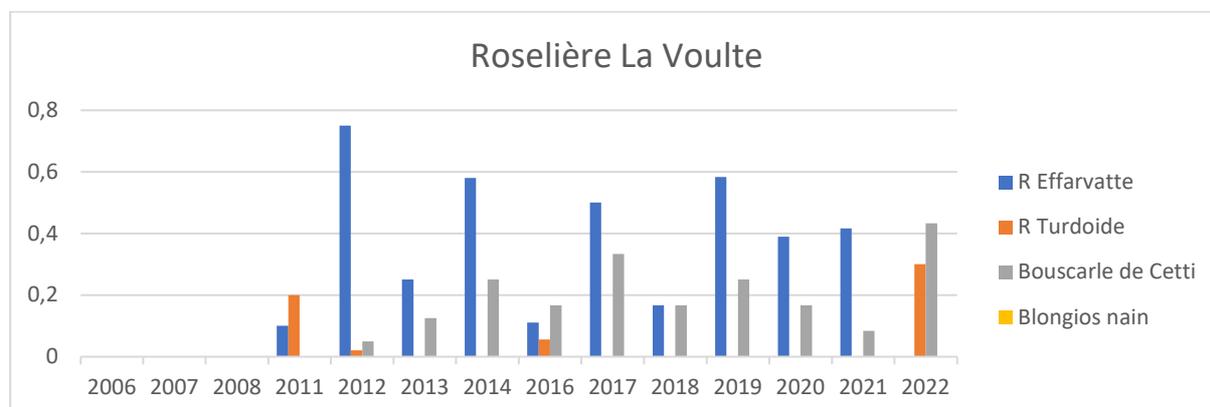
Le Blongios nain est contacté quasiment à chaque année entre 3 et 4 couples entre 2006 et 2008 et depuis 2016 entre 1 et 2 couples. Ce déclin du Blongios est général à l'échelle nationale mais peut-être localement lié à la dégradation de la roselière.

En 2022, la CNR a mandaté le bureau d'étude Ecosphère pour réaliser une étude sur le Blongios nain. Des enregistreurs ont permis d'identifier fin mai 2 mâles chanteurs (1 sur la partie centrale et 1 au sud de la roselière) et en juillet 3 jeunes d'une même couvée sur la partie sud (entendus les 5 et 13 juillet). Il y aurait donc eu vraisemblablement deux territoires avec au moins une reproduction avérée.



La roselière C est la plus petite des roselières de Printegarde et se positionne en aval direct du pont de Le Pouzin. Le Blongios nain n'y a jamais été observé, ce qui peut être lié à la faible surface de cet habitat et la manque de quiétude avec la fréquentation routière importante et le passage d'humains sur la digue.

L'espèce majoritaire est la Rousserolle effarvate avec certaine année la Turdoïde. La Bouscarle présente des effectifs plutôt faibles.

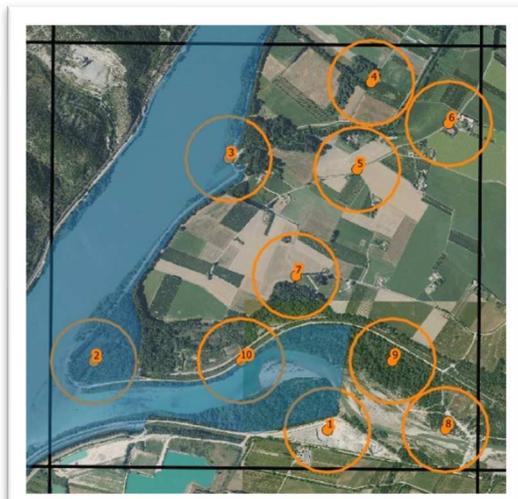


La roselière de La Voulte a été prospectée à partir de 2011. Elle se situe entre le pont routier et le pont ferroviaire. Son état s'est dégradée ces dix dernières années avec la croissance d'arbres sur sa partie aval.

Les deux espèces majoritaires sont la Rousserolle effarvate et la Bouscarle. Leur présence traduit une roselière plutôt en assec avec des fourrés. En 2022 la Turdoïde a remplacé l'effarvate sans raison apparente. A savoir que la Turdoïde semble avoir été relativement bien présente sur l'ensemble des roselières cette année 2022.

Le Blongios nain n'y a jamais été observé, en cause probable le manque de quiétude et la présence humaine direct.

Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)



Cartographie des 10 points de comptage le comptage STOC-EPS sur et autour du site natura 2000 « Printegarde » en bleu (carte réalisée par A. Cocquelet)

Dans l'objectif de mieux connaître les populations d'oiseaux sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval » et sur le site de « Printegarde », l'animatrice a initié en 2019 un inventaire suivant le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cet inventaire national a été conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples). Un plan d'échantillonnage a été établi par l'animatrice sur une maille de 2km² située au niveau de la confluence Drôme (carré n°260597). Trois sorties ont été réalisées cette année : une sortie en mars (10/03), en avril (14/04) pour détecter les espèces dites précoces et en mai (16/05) pour les espèces dites tardives. Une matinée a ensuite été consacrée à la saisie des données des trois sorties. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10
Aigrette garzette			1							
Bécassine des marais		3								25
Bergeronnette des ruisseaux									1	
Bergeronnette grise					1				1	
Bondrée apivore		1								
Bouscarle de Cetti	2	2	2	1	1					2
Bruant zizi						1			1	
Buse variable	1				1			1		
Canard colvert		5	3						4	
Canard souchet		6								
Chardonneret élégant				2	1		1	1		
Chevalier guignette		4							1	
Cisticole des joncs					1			1	1	
Corneille noire	1	2		2		1		1		
Coucou gris	1			2				2		
Cygne tuberculé		3	1	1						
Étourneau sansonnet	2			10	3	1				
Faucon crécerelle							1			
Fauvette à tête noire	2	2	2	4	3	3	1	3	1	3
Fauvette des jardins	1									
Gallinule poule-d'eau		1	2							
Geai des chênes					1			1		1
Goéland leucophée		1			1					
Grand Cormoran		1		1					1	
Grande Aigrette		1			1			1	1	2
Grimpereau des jardins	2		1	1		1				1
Grive musicienne				1						
Héron cendré		1				2		2		
Hirondelle de fenêtre							3			
Hirondelle rustique							3			
Hypolaïs polyglotte									1	
Loriot d'Europe		1	1			1	1	1		

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10
Martinet noir									1	
Merle noir	1		1	1		1	1	1		1
Mésange bleue					3					3
Mésange charbonnière	1	1	1	3	1	1	1			1
Mésange indéterminée	1									
Milan noir							1	2		
Moineau domestique				3		4	10	1		
Nette rousse		3								
Pic épeiche			3			1		1		
Pic indéterminé	1									
Pic vert	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Pie bavarde						1				
Pie-grièche écorcheur					1					
Pigeon ramier	2	5			2	2	1	2		2
Pinson des arbres		1	2	1		1	1	2		2
Pouillot fitis	1		1							
Pouillot véloce	2	2	2	1						2
Rosignol philomèle	1	1		1	2	2			2	1
Rougegorge familier	2	3	2	2	1	1		2	1	1
Rougequeue noir				1		1				
Rousserolle effarvatte				1						
Rousserolle turdoïde			1							
Sarcelle d'hiver		2								
Sterne pierregarin			3							
Tourterelle des bois			1							
Tourterelle turque	1					1	3	2		
Troglodyte mignon			1	1		1		1		1
Verdier d'Europe			1	1	1	1	1	2		
Total nombre d'espèces observées sur chaque point	19	24	21	22	18	21	15	21	14	15

Résultats du STOC-EPS réalisé sur le carré STOC n°260597 en 2022 : nombre maximale d'individus sur les 3 passages

Suivi des voies migratoires par méthode de capture/marquage



Filets de capture dans la grande roselière de Printegarde

L'animatrice a accompagné lors de deux sorties (le 30 mars et le 13 avril 2022), Monsieur Humbert, bagueur agréé, qui participe au programme national de recherche sur les voies migratoires ornithologiques porté par le Muséum nationale d'histoire naturelle. Sur le site de Printegarde, ce suivi annuel est réalisé dans la grande roselière par la méthode de capture-marquage de deux espèces migratrices de passage sur le site : la Rémiz Penduline et le Bruant des roseaux, juste avant le printemps et à l'automne. Monsieur Humbert déplore une baisse des effectifs d'année en année. Les facteurs climatiques et météorologiques peuvent être à l'origine de la diminution des effectifs, du décalage phénologique de la migration, ou encore de la déviation des voies de migration. S'il a toute son importance pour mieux comprendre l'évolution des effectifs et des trajectoires des migrateurs à l'échelle nationale et européenne, ce suivi est aussi intéressant à considérer localement pour mieux évaluer les enjeux du site Natura 2000.

Terrain castor

Le castor est une espèce d'intérêt communautaire présente sur le site Natura 2000. Cette espèce change régulièrement de lieu de vie et de logis (terrier hutte) en fonction de la saison et de la ressource en eau et alimentaire. Il est essentiel d'établir une actualisation régulière de l'aire de répartition des différentes familles. Le 31 mars 2022 l'animatrice a réalisé une journée de prospection sur Printegarde accompagnée de l'association Castor et Homme. La recherche des traces de présence permet d'appréhender les enjeux sur les différents secteurs et de veiller à la quiétude des individus. A noter que l'association constate une diminution du nombre d'entités familiales sur Printegarde ces dernières années. L'association estime que 41% des mortalités seraient dû à la circulation routière et 11 % à du braconnage. Les crues importantes ont aussi leur part de responsabilité dans cette mortalité par inondation des terriers huttes en aval direct des barrages de retenue, ou par l'abaissement du niveau de l'eau en amont des barrages contraignant les individus à emprunter des voies de circulation inhabituelles (sur les axes routiers notamment).



Carte des mortalités recensées par l'association Castor et Homme en 2021 (source : Castor et Homme)

Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)

B.4.4. Actions de sensibilisation

Soirée films-conférences débats sur les ripisylve à Privas



Photo de la soirée sur les ripisylves au cinéma de Privas le 10 février 2022

Une soirée grand public a été organisée au cinéma de Privas le 10 février 2022 par les deux animatrices du Pouzin. Le thème de cette soirée portait sur les ripisylves, l'habitat d'intérêt communautaire commun aux trois sites qu'elles animent. Deux associations de protection de la nature devaient intervenir lors de cette soirée (la LPO et France Nature Environnement). La FNE n'a pas pu venir au dernier moment. L'objectif de cette soirée était de sensibiliser le grand public sur l'intérêt des ripisylves et des forêts alluviales, de faire connaître leur fonctionnement et leur utilité pour les cours d'eau, le maintien des berges et les espèces qu'elles abritent.

Une stratégie de communication importante a été mise en place au sein de nos réseaux et via la radio France Bleue Drôme-Ardèche dans l'émission Grandeur nature où nous sommes intervenues pour présenter les 3 sites Natura 2000 et leurs liens avec les cours d'eau. Malgré les restrictions liées au contexte sanitaire, ce sont une soixantaine de personnes qui ont participé à cette soirée. A noter que Amanda Cocquelet n'a pas pu être présente pour animer la soirée aux côtés de sa collègue Sophie Coste-Durieux du fait de ces restrictions.

Infolettre

Dans l'optique de tenir informé le réseau d'acteurs des actualités sur chacun des 3 sites Natura 2000 portés par Le Pouzin, mais aussi de dynamiser d'avantage le territoire, les animatrices ont mis en place une infolettre numérique envoyée 3 fois par an. Ces infolettres sont organisées en plusieurs volets : un édito rédigé par les deux Présidents de COPIL, les actualités sur les sites, les actions concrètes sur les sites et une partie de sensibilisation sur un sujet en lien avec un enjeu environnemental.

Voir les infolettres en annexe.

Mise à jour du site internet dédié au site Natura 2000

En 2021, les animatrices de Le Pouzin avaient créé un site internet pour chacun des sites Natura 2000 qu'elles animent. Le site internet pour « Printegarde » rassemble tous les documents et les informations qui concernent l'animation du site (DOCOB, FSD, compte-rendu des comités de pilotage, contacts...), ainsi que ses actualités. Cet outil est à la fois une vitrine pour informer les personnes désireuses d'en connaître plus sur les enjeux du site, mais aussi un lien de référence sur lequel peuvent s'appuyer les animatrices pour fournir des éléments aux demandeurs d'informations. En 2022, l'animatrice a poursuivi la construction du site internet et la mise à jour des actualités et des données.

Site internet : <https://printegarde.n2000.fr/>

Exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche

Le projet d'exposition commune Drôme-Ardèche est né d'une réunion de réseau interdépartemental des animateurs Natura 2000 en 2018. Après 2 ans et demi de travail collaboratif, l'exposition a vu le jour en juillet 2021. L'année 2022 a été vouée à sa valorisation avec une exposition des panneaux dans les différentes structures animatrices de Drôme-Ardèche, mais aussi dans les DDT de l'Ardèche et de la Drôme ainsi que dans les DREAL de Lyon et de Clermont Ferrand. L'animatrice accompagnée de sa collègue de la communauté de communes du Diois, ont réalisé une présentation de l'exposition à la DDT de la Drôme le 9 février 2022. Bilan de l'année, sur les deux départements Drôme et Ardèche, l'exposition Natura 2000 aura touché 32 évènements pour 195 jours « en déplacement », auprès de 11 structures différentes (dont 4 en dehors du réseau). Par ailleurs, afin de communiquer à plus grande échelle, une candidature au Grand Prix Natura 2000 français et aux Natura 2000 Award (Grand prix européen) ont été envoyées. Le projet de cette l'exposition est ressorti finaliste du Natura 2000 Award avec une participation par visioconférence de la remise des prix qui se déroulait à Bruxelles.

Enfin, à la fin de l'année 2022, la mairie de Le Pouzin était en possession d'un reliquat de la subvention 7.63. Un nouveau jeu de l'exposition pour la commune de Le Pouzin a pu ainsi être imprimé. Plusieurs autres structures animatrices ont aussi imprimé leur jeu de panneaux. Un questionnaire en ligne sera envoyé début 2023 pour centraliser les retours d'expérience et faire la liste des structure détentrices de l'exposition. L'appropriation de cet outil par les animateurs est très positive.



Vue d'ensemble des 5 panneaux de l'exposition Natura 2000 interdépartementale de la Drôme et de l'Ardèche.

Rédaction d'articles divers

L'animatrice a rédigé ou participé à la rédaction de plusieurs articles au cours de l'année (*voir l'ensemble des articles en annexe*). En 2022 un dossier dans le bulletin municipal annuel du Pouzin a notamment été rédigé par les deux animatrices. La presse est un moyen de communication qui permet de faire connaître aux citoyens le réseau de sites Natura 2000 et ses actions.

B.4.5. Gestion de la fréquentation sur le site

Lorsqu'elle en est avertie, l'animatrice accompagne les porteurs de manifestations natures ou sportives se déroulant sur les sites qu'elle anime, pour gérer au mieux le déroulement et la localisation des sorties, en fonction des enjeux pour favoriser la quiétude des espèces et des habitats selon la période de l'année.

B.5. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans - programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)

B.5.1. Rencontre des acteurs

Petites villes de demain

Dans le cadre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique, le gouvernement a souhaité que le programme Petites Villes de Demain donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement. La commune de Le Pouzin est lauréate du programme Petites Villes de Demain et la convention d'adhésion au programme a été signée en avril 2021. La mise en œuvre de cette convention au travers du programme « Action Cœur de Ville », a abouti à la définition d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Il constitue une boîte à outils au service des territoires, dans le cadre de la conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographique. Afin de prendre en compte la richesse environnementale de la commune, la cheffe de projet a sollicité les animatrices pour échanger et faire relire les orientations de l'ORT dédiées. Les animatrices ont conseillé de mettre en place d'avantage d'outils de sensibilisation à l'environnement sur la commune avec notamment des lectures de paysage pour faire découvrir aux citoyens la nature qui les entourent. Elles ont proposé également de compléter le document avec des informations sur la pollution lumineuse, sur les corridors écologiques (avec notamment le maintien de parcelles en friche), sur les pièges à faune et sur la ressource en eau.

PLU le Pouzin

La commune de Le Pouzin a validé la première version du PLU en décembre 2022. Les animatrices ont participé à sa relecture concernant la partie en lien avec l'environnement. Elles ont veillé à ce que les données concernant les sites Natura 2000 et leurs enjeux soient bien à jour dans ce document.

Réunion CNR mairie Le Pouzin

Les élus du Pouzin ont demandé à l'animatrice d'organiser une réunion d'échanges avec la Compagnie Nationale du Rhône qui s'est tenue le 10 février 2022 à la mairie de Le Pouzin. Les objectifs de cette réunion étaient de faire le point sur les projets en cours et à venir (côté CNR et Natura 2000) et de renouer du lien et instaurer une dynamique d'échanges et de concertation (discuter des attentes de la CNR et de la structure animatrice, établir des échanges plus réguliers et une concertation mutuelle en amont des projets, mettre en lumière des points de blocage et y remédier). La CNR a présenté succinctement les projets à venir sur le périmètre des sites Natura 2000 : une étude piscicole sur la passe à poissons du seuil de Livron sur la Drôme, le dragage du piège à gravier de la Drôme dans les années à venir, le projet de restauration des marges alluviales des secteurs de Saulce et Gouvernement et la mise en place d'une petite centrale hydro-électrique et l'aménagement d'une nouvelle passe à poissons sur le barrage de retenue de Donzère.

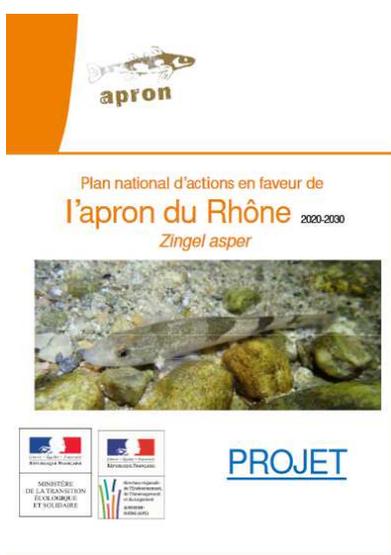
Concernant les travaux d'entretien des ligneux dans la grande roselière de Printegarde, la 1^{ère} version de l'étude d'impact pour les travaux a fait l'objet d'un retour des différents services instructeurs avec plus de 80 questions/points à préciser. En début 2022 la CNR a donc travaillé à apporter des réponses sur ces différents points. La CNR a rappelé que ce projet fait partie des travaux menés dans le cadre de la maintenance courante de l'aménagement, mais a reconnu qu'il s'apparentait à un projet de

territoire avec de nombreuses entités locales concernées. Sur ce sujet, l'animatrice a soulevé le point crucial de solliciter et de se concerter avec la structure animatrice en amont des projets. En effet, les roselières sur Printegarde sont les habitats clés d'espèces avifaunes y séjournant lors de la migration, de la reproduction ou de l'hivernation. Les suivis annuels réalisés par les animatrices sont d'ailleurs riches en informations. L'animatrice a proposé d'organiser une sortie sur le terrain conjointement avec la DDT de l'Ardèche et la CNR pour discuter des potentiels points de blocage et d'interrogations. Suite à cette réunion, la DDT de l'Ardèche n'a pas donné suite à cette proposition pour le moment.

De son côté l'animatrice a mentionné sa volonté d'impliquer la CNR dans le travail de mise à jour du DOCOB de Printegarde notamment pour la définition des nouveaux objectifs et comme cela avait été le cas en 2004 lors de la rédaction du 1^{er} DOCOB.

B.5.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement

Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône



Couverture du Plan National d'Action pour l'Apron II

Le 3 février 2022, l'animatrice a participé en visioconférence à un groupe de travail dans le cadre du lancement d'une étude de faisabilité pour la restauration de la continuité écologique de la rivière Ardèche pour l'Apron inscrite au Plan National d'Action II pour cette espèce. En effet, l'action 10B du PNA Apron II prévoit d'améliorer le fonctionnement du milieu à la confluence de l'Ardèche, d'augmenter la qualité et la quantité d'habitat pour l'Apron sur la confluence et d'améliorer la fonctionnalité de la PAP du seuil à l'aval et assurer sa franchissabilité pour l'Apron. Il a été rappelé que des traces ADN très faibles dans le vieux Rhône de Donzère avaient été détectés en 2020, mais pas en 2021. Aussi des traces ADN « fortes » ont été détectées à l'aval de la confluence. A noter que le bassin de l'Ardèche est la 2^{ème} plus grande population d'Arpon sur le bassin du Rhône. Lors de ce groupe de travail, il a été discuté du périmètre d'étude de faisabilité au niveau de la confluence Ardèche jusqu'au 1^{er} seuil et de prendre en compte la lône du Petit Malatras. Pour cette étude les financeurs seraient

l'Agence de l'eau, la Région AURA et possible la CNR sous le volet biodiversité. L'étude serait conduite sur 18 à 24 mois à partir de 2023.

Une réunion portait sur un projet d'étude de faisabilité similaire sur la confluence de la Drôme avec le Rhône. L'animatrice n'avait pas pu y participer.

Diffusion des données naturalistes

- L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Chaque année, les animateurs Natura 2000 de l'Ardèche doivent verser les données naturalistes récoltées dans l'année à l'INPN au regard d'une mesure de la convention cadre des sites Natura 2000. Cette démarche permet de mutualiser les données récoltées à l'échelle française afin d'assurer une diffusion des informations standardisées sur le patrimoine naturel français.

- Faune-France (coordonné par le Ligue de Protection des Oiseaux)

Dans le cadre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs, l'animatrice doit rapporter sur la plateforme Faune-France les données de l'année issues de la mise en place du protocole. L'animatrice rentre aussi régulièrement des données ponctuelles notées lors des autres sorties sur le terrain. Cette diffusion permet de contribuer à une plateforme de connaissances plus « populaire » ou démocratisée. A noter qu'en fin d'année, l'animatrice procède à une extraction des datas des 12 derniers mois afin de les transmettre à l'INPN et de les conserver en interne.

B.6. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

B.6.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus



Comité de pilotage du site « Printegarde » le 20 octobre 2022 à Livron-sur-Drôme

Le comité de pilotage du site « Printegarde » s'est tenu à Livron-sur-Drôme le 20 octobre 2022. Vingt-cinq personnes étaient présentes à la réunion en salle. L'ordre du jour comportait un rappel sur le réseau Natura 2000 et le site en lui-même, le bilan des activités menées en 2021-2022, une présentation du suivi du Castor par l'association Castor et Homme, un point d'actualité sur le projet d'entretien de la grande roselière par la CNR et les perspectives d'actions et de projets à venir pour l'année 2023. Suite à la réunion en salle, une sortie sur le secteur de la passe à poissons du seuil de Livron était organisée. L'animatrice a

présenté le contexte du secteur de la passe à poissons, l'historique de sa construction, son fonctionnement et son enjeu sur l'aval du bassin versant de la Drôme. Elle a fait état des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Elle a aussi pu donner les derniers résultats du suivi de l'Apron du Rhône (réalisé par l'OFB) sur ce secteur qui fait office d'observatoire. Cet été, le

niveau d'eau critique de la Drôme a induit une pêche de sauvetage de cette espèce sauvant 26 individus. Ceux-ci ont été relâchés plus en amont de la rivière au niveau des radiers de Grâne. Un comptage en octobre sur le secteur de Grâne n'a pas permis de relever la présence de ces individus. L'animatrice a profité de cette sortie pour évoquer le groupe de travail qui a été réuni en début d'année en collaboration avec la fédération de pêche de la Drôme (cf. B.4.1 *Groupe de travail : amélioration des connaissances piscicoles sur le Rhône et ces abords*). La sortie a ainsi été l'occasion d'échanger sur l'état des connaissances de la rivière Drôme. Comme à l'issue de cette réunion de travail, l'animatrice a posé la question de la pertinence de porter un groupe technique local régulier pour permettre aux différents acteurs sur ce secteur d'échanger sur les dernières données et les projets en cours. Cela permettrait une gestion cohérente en concertation du secteur Drôme aval.

B.6.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics

Dans le cadre de la demande de subvention pour l'année 2023. En ce qui concerne le site « Printegarde », l'animatrice prévoit de consacrer 20% de son temps (en fonction des priorités) soit environ 510 heures de travail. Associé à ce devis, un plan d'actions a été rédigé par l'animatrice en concertation avec la DDT Ardèche et de sa collègue Sophie Coste-Durieux animatrice dans la même structure. Un plan financier prévisionnel a été établi avec des dépenses qui seront partagées en 2023 entre les dépenses de rémunération, les frais de formations professionnelles, l'achat de services extérieurs avec l'organisation d'une conférence sur les reptiles et la réalisation par un bureau d'étude d'un inventaire des espèces d'odonates sur le site « Rompon Ouvèze payre », ainsi que l'impression de panneaux d'information supplémentaires à installer sur Printegarde.

B.6.3. Recherche d'autres financements

Rien à signaler.

B.7. Mises à jour du Docob

Le document d'objectifs de Printegarde datant de 2005, sa révision est aujourd'hui essentielle de par l'évolution du contexte du site (notamment en termes de gestion de l'aménagement par la CNR) et des effets du changement climatique sur les populations d'oiseaux. La cartographie des habitats a été mise à jour en 2014. En 2019, un bilan de réalisation des mesures inscrites au DOCOB de 2005 a été effectué. En 2020, une proposition de charte et de fiche de présentation du site ont été rédigées. Entre 2021 et 2022, l'animatrice s'est concentrée sur la mise à jour des objectifs de développement durable et des actions travers notamment la préparation de groupes de travail avec les différents acteurs du site. Suite à l'épisode pandémique qui ne permettait pas l'organisation de réunion en présentiel, l'animatrice souhaitait organiser une à deux réunions courant de l'année 2022 pour présenter dans une première le bilan de réalisation, et dans une seconde entamer des réflexions sur les enjeux actuels du site afin de définir de nouvelles actions. Le transfert de la compétence Natura 2000 de l'Etat aux Régions annoncé voté au début de l'année 2022 a engendré de fortes incertitudes quant à la continuité de l'animation des sites Natura 2000 en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce manque de visibilité compromettant la suite, les services de l'Etat ont convenu de mettre en « stand by » ce travail. L'animatrice a tenu à présenter tout de même l'avancement de la mise à jour du DOCOB aux membres du COPIL par un rapide bilan de réalisation des actions du DOCOB de 2005.

B.8. Suivi de la mise en œuvre du Docob - Bilans d'activité

B.8.1. Rapport d'activité annuel

Chaque année, l'animatrice est tenue de rédiger un bilan d'activité et de restituer le temps de travail associé à chaque projet. Ce bilan permet de retracer l'année écoulée et de faire part des actions mises en œuvre sur le site, ainsi que les participations de l'animatrice aux démarches, études et autres projets de territoire. Du temps est ainsi consacré à sa rédaction et à l'analyse quantitative du temps de travail au travers d'un tableau de suivi spécifique et complété tout au long de l'année. Un bilan des dépenses est aussi dressé pour rendre compte de l'utilisation de la subvention annuelle pour l'achat de matériels de terrain, pédagogiques ou bibliographiques ainsi que pour l'organisation des actions évènementielles.

B.8.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)

Le SIN2 n'a pas été renseigné cette année.

B.9. Divers - Autres frais

B.9.1. Participation aux journées du réseau N2000

Réunion du réseau des animateurs Drôme-Ardèche

Une matinée d'échanges a été organisée par les 2 animatrices le 21 novembre 2022 pour préparer avec 4 autres animateurs une réunion de réseau Drôme-Ardèche début 2023 afin de relancer la dynamique interdépartementale. L'objectif de cette demi-journée était de préparer la future réunion en établissant une ébauche d'ordre du jour en partant de nos besoins et projets respectifs pour l'année à venir. Il est ressorti un besoin d'identification des sites Natura 2000 en donnant plus de visibilité sur nos territoires à travers des applications smartphone existantes (application de randonnées par exemple), des tenues de stands en réseau ou l'élaboration de panneaux d'information sur le terrain par exemple. Il a été discuté également de l'opportunité de s'auto-former entre nous à partir des domaines d'expertises ou de retour d'expérience de chacun. L'idée de réaliser à nouveau des études inter-sites a également été proposée (pour caractériser les effets du changement climatique notamment). Enfin il est apparu important de prévoir un temps d'échange lors de la prochaine réunion sur le transfert de la compétence Natura 2000 à la Région et de préparer une éventuelle rencontre avec les nouveaux interlocuteurs.

B.9.2. Formations

L'animatrice n'a pas pu effectuer de formation cette année à cause du manque de places ou de l'indisponibilité de date sur les formations qui l'intéressaient. Après validation par la DDT 07, le reliquat de subvention a permis d'imprimer un jeu de l'exposition Natura 2000 et d'acheter l'atlas en 2 volumes des oiseaux migrateurs de France.

Journée de formation sur la mise en application de l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves avec la FRAPNA Ardèche

Avec l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAe) et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf), France Nature Environnement Auvergne Rhône-Alpes (FNE AuRA) a créé en 2020 un Indice de Biodiversité et de Connectivité des Ripisylves. Cet outil simple à prendre en main et utilisable à toute période de l'année et sur une grande partie du territoire national, est principalement destiné aux structures gestionnaires de milieux aquatiques et plus largement aux propriétaires forestiers et association de protection de la nature et de l'Environnement. En résumé, cet indicateur indirect permet d'évaluer la biodiversité sans être naturaliste en relevant uniquement les capacités d'accueil de la ripisylve.

Le 17 octobre 2022, l'animatrice accompagnée de sa collègue animatrice du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ont été formées à l'IBC par la FRAPNA Ardèche. Une présentation du protocole s'est suivie d'une mise en application sur deux tronçons de ripisylves en rive droite et gauche de la rivière Ardèche. Cette journée a permis de mettre en évidence dans deux ripisylves très différentes les atouts et les limites de cet indice qui permet d'évaluer à travers un score le potentiel d'habitat pour les espèces. Il a été discuté avec la FRAPNA de la possibilité d'organiser une journée similaire avec le réseau d'animateurs drômois et ardéchois. Ceci a été validé par la FRAPNA qui pourra chercher une partie des fonds pour organiser cette journée. Cette idée sera proposée à la réunion de réseau prévue début 2023 (voir B10.1 Réunion du réseau des animateurs Drôme-Ardèche).

B.9.3. Autres

Encadrement de stagiaires

Au cours de cette années, les animatrices de la mairie de Le Pouzin ont encadré une stagiaire de 1^{ère} année de BTS Gestion et Protection de la Nature. Suzie Laurans a effectué un stage de 8 semaines entre mai et juin. Les principales missions qui lui ont été confiées portaient sur les préparations et la réalisation d'animations scolaires. Elle a pu aussi accompagner les animatrices dans leurs différentes sorties de suivi de l'avifaune.

Fonctionnalités usuelles liés au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation du poste de chargée de mission Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Gestion du temps et saisie des activités
- Traitement des mails
- Temps de coordination au sein du binôme Natura 2000
- Participation aux réunions de services de la Mairie de Le Pouzin
- Entretien et rangement du matériels et équipement (GPS, carburant véhicules, outils pédagogiques...)

C. Synthèse bilan des actions 2022

C.1. Temps travaillés sur l'animation Natura 2000 pour cette année

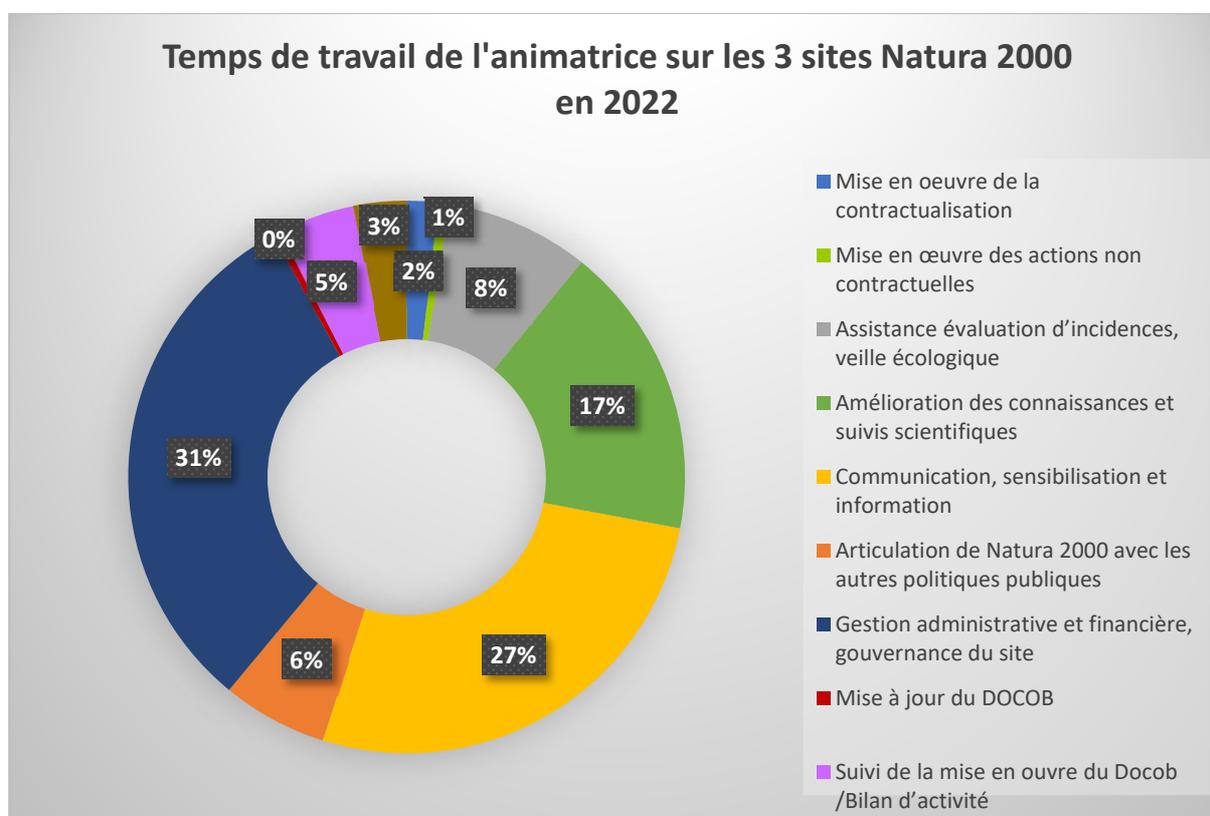
Actions Natura 2000	Nombre d'heures par sites Natura 2000			Total d'heures
	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	
0.1 arrêt maladie	47,25			47,25
0.2 congés	318,25			318,25
1. mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires SOUS TOTAL				
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000		7,5		7,5
1.1 Accompagnement des chartes Natura 2000				
1.1 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)				
1.2 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires				
Renouvellement PAEC Ardèche		15,25		15,25
1.3 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles				
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats) SOUS TOTAL				
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions				
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires				
2.3 Participation /promotion de mesures foncières				
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations				
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats		7,5		7,5
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique SOUS TOTAL				
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),				

Actions Natura 2000	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
Carrière de Donzère		23,25		23,25
Aménagement quai de Baix		9		9
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations				
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	1,5	9		10,5
3.3 Veille locale et alerte	14,5	45		59,5
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques SOUS TOTAL				
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	40	7,25		47,25
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)				
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)				
Suivi des oiseaux hivernants	34,75			34,75
Suivi du Blongios et fauvelles paludicoles	64			64
STOC-EPS		25,5		25,5
Etude photo-interprétation sur l'évolution des grands habitats		39		39
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties , site Internet...) SOUS TOTAL			1,5	1,5
5.1 préciser les actions réalisées	35,25	8,75		44
Accompagnement projet observatoire Viviers		2,75		2,75
Animation scolaire	51,75	32,5		84,25
Actualisation site internet	1,75	12		13,75
Organisation soirée sur les forêts humides		136		136
Exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche	37	0,75		37,75

Actions Natura 2000	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
Infolettre	4,75	4,75		9,5
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc) SOUS TOTAL				
SAGE Drôme	8			8
Groupe de travail sur l'amélioration des connaissances piscicoles sur le Rhône		20,25		20,25
PNA Apron		3,25		3,25
Accompagnement CNR	11	18,5		29,5
6.1 préciser les programmes concernés	11,75	2,5		14,25
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site				
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus		2,25	5	7,25
Organisation COPIL D4		81,25		81,25
Organisation COPIL ZPS12	81,25			81,25
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics				
7.3 Gestion administrative				
Préparation dossier demande de subvention 7.63	22,5	5,75		28,25
Préparation dossier demande de solde 7.63	18,75	2,75		21,5
Gestion des mails	129,5			129,5
Coordination du binôme animateur	11,75			11,75
Echange avec élus et DGS	4	1,5		5,5
Echanges avec la DDT	9,5	4,75		14,25
Gestion du temps et planification				
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu TOTAL				
Préparation réunion de concertation MAJ DOCOB	5,5			5,5

Actions Natura 2000	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
9. Suivi de la mise en oeuvre du Docob /Bilan d'activité				
9.1 Rapport d'activité annuel		36,5		36,5
Bilan quantitatif du temps de travail	16,75	1,5		18,25
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)				
10. Divers /Autres frais SOUS TOTAL	10,75			10,75
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	8			8
10.2 Autres	1,5	7,75		9,25
10.3 formations		9,25		9,25
Total avec congés	/	/	/	1596
Total hors congés et arrêt maladie	640	583,5	6,5	1230,5

C.2. Graphique du bilan de l'animation Natura 2000 de cette année



Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000 des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »



Christophe Vignal

Monsieur le Maire de la commune de Le Pouzin

Président des Comités de pilotage des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »



D. ANNEXES

Annexe 1 : Compte-rendu du comité de pilotage de 2022



**COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL
du site Natura 2000 ZPS12 « Printegarde » FR 821 2010**

Le 20 octobre 2022 à Livron-sur-Drôme

Personnes présentes (25 personnes)

C. Vignal - Commune de Le Pouzin, **D. Gérard** – Commune de Le Pouzin, **J. Dumont** – Direction Départementale des Territoires de l’Ardèche, **M. Grivaud** - Direction Départementale des Territoires de l’Ardèche, **T. Insalacco** - Direction Départementale des Territoires de la Drôme, **G. Chevalier** – PNR Monts d’Ardèche, **M.T Michel-Dansac** – Association des riverains de Prentegarde, **R.Boyer** - Association des riverains de Prentegarde, **M. Baraguier-Mussat** - – Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux AURA, **P. Seguin** – Office Française pour la Biodiversité, **J.M Faton** – Association Sympetrum, **H. & S. Penel** – Association Castor & Homme, **C. Chabert** – Commune de Livron-sur-Drôme, **J. Pourchaille** – Fédération de la pêche de la Drôme, APPMA la Gaule Pouzinoise, **P. Gonzalès** – Compagnie nationale du Rhône, **S. Perry** - Compagnie nationale du Rhône, **N. Rabin** - Compagnie nationale du Rhône, **J. Dubosc** - ACCA Le Pouzin, **A-C. Ansourian** – Commune de Loriol-sur-Drôme, **P.Lespets** - Commune de Loriol-sur-Drôme, **L. Beguin** – Communauté de communes du Val de Drôme, **C. Dolader** – Dauphiné Libéré, **P. Caillebotte** - Comité Départemental de Canoë Kayak de l’Ardèche, **S. Coste-Durieux** – Natura 2000 Commune de Le Pouzin, **A. Cocquelet** – Natura 2000 Commune de Le Pouzin.

Personnes excusées (21 personnes)

V. Raymond – Conservatoire d’Espace Naturel Rhône-Alpes, **J.Y Meyer** – Ardèche tourisme, **R. Buffat** - Ardèche tourisme, **J. Gil** - Conservatoire d’Espace Naturel Rhône-Alpes, **F. Malique** - RTE France, **B. Lebra** – APPMA de l’Eyrieux, **B. Domenach** – Agence de Développement Touristique de la Drôme, **D. Audemard** – Fédération de pêche de la Drôme & APPMA de Loriol, **J.P Buffin** - ACCA de Saulce-sur-Rhône, **J.F Roche** – FFRandonnée Ardèche, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, **M. Châteaueux** – Conseil départemental de la Drôme, **D. Nadal** – Syndicat mixte du Coiron au Rhône, **F. Gonnet** – Syndicat mixte de la Rivière Drôme, Fédération Départementale des Chasseurs de l’Ardèche, **R. Viguier** – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Office Nationale des Forêts, **O. Ambrane** – Conseil départemental de l’Ardèche, **L. Bonis** – LPO Drôme-Ardèche, **K. Gros** – Groupe local LPO de la Vallée de l’Eyrieux, **S. Vincent** - LPO Drôme-Ardèche.

Site Natura 2000 ZPS12 « Printegarde »
Compte-rendu du comité de pilotage du 20 octobre 2022.

NOTE : Ce compte-rendu récapitule les échanges sur les différents sujets proposés. Les présentations power-point diffusées lors du comité de pilotage et ce compte rendu sont téléchargeables sur le site internet (<https://printegarde.n2000.fr/site/site-2>). Ce compte-rendu sera également envoyé par mail aux membres pour lesquels nous disposons d'un contact courriel. Par ailleurs, le compte-rendu sera envoyé à tous en format papier avec l'invitation du prochain Comité de pilotage qui aura lieu courant 2023. N'hésitez pas à faire suivre ce document à des personnes qui pourraient être intéressées.

Ordre du jour de la réunion

- Rappels sur le réseau Natura 2000 et sur le site « Printegarde »,
- Bilan des actions menées entre 2021-2022 et projet en cours,
- Présentation du suivi de Castor sur Printegarde par l'association Castor et Homme
- Point d'actualité sur le projet d'entretien de la grande roselière par la CNR
- Perspectives d'action et projets à venir pour l'année 2023,
- Visite sur site du secteur de la passe à poissons du seuil de Livron-sur-Drôme

Compte-rendu du COPIL

Monsieur Christian Chabert adjoint à la commune de Livron-sur-Drôme accueille l'ensemble des participants d'un mot de bienvenue.

Monsieur Christophe Vignal, Président du COPIL et Maire de Le Pouzin structure animatrice du site, remercie les membres du COPIL de leur présence et recontextualise l'animation du site Natura 2000.

Rappels sur la démarche Natura 2000, sur le lien entre la Mairie de Le Pouzin et Natura 2000 et présentation du site « Printegarde »

Madame Amanda Cocquelet, chargée de l'animation du site « Printegarde » introduit le COPIL par un rappel de l'origine du réseau Natura 2000 et par la présentation du site qui fait l'objet de la réunion. Le réseau de sites Natura 2000 a été constitué en application des deux seules directives européennes en faveur de la protection de la nature : la directive Oiseaux et la directive Habitats, Faune, Flore.

Institué en 1992, le réseau Natura 2000 compte aujourd'hui **près de 27 000 sites** dans l'Union européenne constituant ainsi le plus grand réseau mondial de sites écologiques à l'échelle continentale. Un exemple très concret de collaboration des Etats membres.

En France c'est 1756 sites soit 13% du territoire et 13 000 communes de concernées. Elle complète ces explications par une vidéo que vous pouvez [visionner ici](#).

Site Natura 2000 ZPS12 « Printegarde »
Compte-rendu du comité de pilotage du 20 octobre 2022

Présentation du bilan des actions réalisées en 2021-2022 et les perspectives pour l'année 2023

- **Résultats de l'étude de l'évolution des grands types d'habitat par photo interprétation**

M. Perry de la CNR mentionne son étonnement sur le total de 6,7% de surface du site de Printegarde qui ont évolué entre 2007 et 2020.

Mme Grivaud de la DDT Ardèche précise que ce résultat provient de tableaux croisés dynamiques précis qui ont permis de mettre en évidence des évolutions d'entités info-géographiques préalablement définies à travers la cartographie des habitats du site. Les changements observés sont principalement dus à une évolution naturelle des milieux.

M. Chevalier du PNR des Monts de l'Ardèche demande l'origine et les objectifs de cette étude.

Mme Coquelet explique que cette étude part d'un constat global à l'échelle des deux sites Natura 2000 qu'elle anime d'anthropisation ou au contraire d'une déprise agricole. L'objectif de cette étude était de localiser, de quantifier et de qualifier les évolutions d'habitats des 15 dernières années pour permettre de mieux prioriser la gestion du site et la sensibilisation des différents acteurs sur le terrain. Ces résultats pourront aussi permettre d'appuyer des études menées par d'autres structures comme le conservatoire botanique national.

M. Dumont de la DDT Ardèche appuie Mme Coquelet en soulignant l'importance d'avoir ce type d'étude pour mener des comparatifs d'évolution de milieux dans/hors périmètre de sites Natura 2000.

M. Perry ajoute qu'il serait pertinent d'utiliser les résultats de cette étude pour faire le lien avec l'absence/présence d'espèces.

- **Le suivi des oiseaux hivernants**

Mme Béguin de la CCVD demande si un comparatif des tendances observées a été réalisé avec d'autres secteurs français.

Mme Coquelet répond que le dernier rapport du suivi « Wetland » (suivi hivernal international des espèces d'oiseaux en zones humides) montre une tendance généralisée. Potentiellement, le changement climatique pourrait avoir modifié les zones d'hivernage avec certaines espèces qui descendent moins dans le sud qu'auparavant.

La DDT Ardèche rappelle qu'il faut aussi relativiser les résultats de ce suivi dû au fait que le nombre de sorties annuelles a diminué depuis les 1ères années de suivi. Il faut aussi noter que le nombre de plans d'eau dans la vallée du Rhône a augmenté, pouvant expliquer une répartition plus éparse des oiseaux d'eau sur le territoire.

M. Faton de l'association Sympetrum mentionne qu'il effectue le suivi Wetland depuis 1984 sur Printegarde. Les évolutions observées sont bien réelles. Pour en connaître les causes, il suggère de s'intéresser à la ressource en nourriture des canards notamment. Par ailleurs il note que la principale espèce relâchée pour la chasse est le colvert, ce qui peut aider les populations de cette espèce à se maintenir contrairement à d'autres comme le Fuligule par exemple. Il observe notamment que les populations de Fuligules et de Sarcelles s'effondrent.

M. Seguin de l'OFB confirme cette observation mais précise que les raisons sont mal connues. C'est un sujet à étudier.

L'association des riverains de Printegarde déplore l'accroissement du nombre de cygnes sur l'aval de grande roselière. Elle demande si cela ne pourrait pas expliquer la baisse des effectifs de canards. Elle demande aussi si la prédation du renard ne pourrait pas être une cause.

Mme Coquelet répond que les cygnes sont des herbivores filtreurs et qu'ils ne sont pas « équipés » pour prédater les canards. En revanche une concurrence territoriale pour avoir des effets sur la présence des espèces de canards. Pour le renard, celui-ci ne semble pas prédisposé à être le prédateur des zones humides.

Site Natura 2000 ZPS12 « Printegarde »
Compte-rendu du comité de pilotage du 20 octobre 2022

- **Le suivi des oiseaux nicheurs et du Blongios nain**
- **Suivi temporel des oiseaux communs**
- **Suivi du dortoir à Aigrettes**

M. Chevalier signale qu'il observe de plus en plus d'aigrettes côté Eyrieux aval.

M. Faton mentionne qu'un déplacement du dortoir d'aigrettes est possible sur ce secteur.

L'association des riverains de Prentegarde témoigne avoir observé beaucoup de Grandes aigrettes et de Hérons cendrés du côté des petits robins cette année.

A l'hypothèse d'une prédation sur le dortoir, la DDT Ardèche demande de quelle espèce prédatrice il pourrait s'agir. Mme Cocquelet répond qu'il est difficile de savoir car peu d'indice. Un des prédateurs pouvant monter dans l'arbre dortoir pourrait être la Martre.

M. Faton pense aussi au rat brun, ce qui étonne l'OFB au vu de la différence de taille par rapport à une aigrette.

- **Suivi du castor (intervention de Hervé Penel de l'association Castor et Homme)**

M. Penel présente les mortalités observées en 2021. L'année 2021 a été marquée par des crues importantes. Ces crues peuvent d'une part localement inonder les terriers huttes (en aval des barrages) détruisant la famille à l'intérieur. D'autre part, elles peuvent contraindre certains individus à emprunter des voies de circulation inhabituelles notamment à cause de la baisse du niveau du Rhône en amont des barrages. Dans ce contexte de crue, trois cas de mortalité routière ont été déplorés au niveau de l'hôtel Ibis du Pouzin et au niveau du barrage Le Pouzin-Loriol. L'association déplore une baisse générale du nombre de familles sur le site de Printegarde. Elle estime que 41% des mortalités seraient dû à la circulation routière et 11% à du braconnage.

- **Suivi des voies migratoires d'oiseaux par baguage**

La DDT 07 demande à la CNR pourquoi le bagueur M. Humbert n'a pas encore reçu les autorisations de baguage pour cet automne.

M. Perry de la CNR explique que la roselière se trouvant dans le périmètre industriel d'exploitation des barrages, les personnes s'y introduisant sont sous leur responsabilité en cas d'inondation. Une des raisons pouvant expliquer le retard d'autorisation serait le fonctionnement administratif complexe en interne.

M. Faton précise qu'il faudrait faciliter la tâche aux bénévoles qui peuvent se lasser au fil du temps de ces demandes d'autorisation.

M. Perry rappelle que l'entrée sur un site industriel induit obligatoirement une demande d'autorisation.

- **Point d'actualité sur le projet d'entretien de la grande roselière par la CNR**

L'association des riverains de Prentegarde déplore le délai d'intervention de la CNR pour l'entretien de la grande roselière et demande aux autorités environnementales une explication.

La DDT Ardèche explique les étapes d'instruction des dossiers.

M. Perry explique le calendrier et les phasages du projet expliquant le délai d'intervention.

Hervé Penel précise bien que la roselière en l'état n'est plus fonctionnelle d'un point de vue écologique et qu'il est urgent de la restaurer pour les différentes espèces qu'elle abrite.

Site Natura 2000 ZPS12 « Printegarde »
Compte-rendu du comité de pilotage du 20 octobre 2022

- **Mise à jour du DOCOB**

L'animatrice du site explique que la mise à jour du document d'objectif a pris du retard étant donné la période COVID qui n'a pas permis la réunion de groupes de travail. Le transfert de la compétence de gestion des sites Natura 2000 l'Etat aux Régions impliquant potentiellement une refonte de l'animation sur les territoires des sites Natura 2000, la mise à jour reprendra lorsque les directives de la Région AURA seront connues. L'animatrice a toutefois présenté rapidement la synthèse de bilan de réalisation du DOCOB actuel et a mentionné les prochaines étapes de la mise à jour.

- **Actions de communication et de sensibilisation**

- Réalisation d'une plaquette de présentation du site
- Mise en place d'une infolettre numérique trimestrielle
- Soirée de sensibilisation sur les ripisylves à Privas et Saint Just d'Ardèche
- Valorisation de l'exposition natura 2000 Drôme-Ardèche
- Animations scolaires et grand public sur le terrain

- **Répartition du temps de travail sur l'année 2021**

- **Bilan financier de l'année 2021**

- **Point d'information sur le contexte des subventions Natura 2000 en Auvergne-Rhône-Alpes**

M. Vignal expose les conséquences de la loi 3DS visant notamment au transfert de la compétence Natura 2000 aux régions. Il explique que la région Auvergne-Rhône-Alpes est la seule région de France n'ayant pas prévu d'investir les financements européens destinés à l'animation des sites Natura 2000 à partir de 2024. Ce sont 266 sites Natura 2000 qui seront touchés par cette décision de la Région AURA. Comme la Mairie de Le Pouzin, de nombreuses structures animatrices ne pourront alors plus assurer la gestion des sites Natura 2000. Afin d'alerter la Région, le conseil municipal du Pouzin a voté et envoyé une motion. Celle-ci sera transmise aux collectivités et communes faisant partie du COPIL.

- **Programme d'action pour l'année 2023**

- Implantation de nouveaux panneaux d'information sur le site Natura 2000
- Poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets
- Poursuite de la mise en place des différents suivis d'espèces (oiseaux et libellules notamment)
- Poursuivre la mise à jour du DOCOB ?

Mot de fin du Président de COPIL :

Monsieur Christophe Vignal remercie les participants, Amanda Cocquelet l'animatrice pour l'organisation du Copil, la mairie de Livron-sur-Drôme pour l'accueil du COPIL ainsi que la DDT pour toutes ces années d'encadrement du réseau Natura 2000.

Site Natura 2000 ZPS12 « Printegarde »
Compte-rendu du comité de pilotage du 20 octobre 2022

Visite de terrain à la passe à poissons au seuil de Livron-sur-Drôme

L'animatrice a présenté le contexte du secteur de la passe à poissons, l'historique de la construction de la passe, son fonctionnement et son enjeu sur l'aval du bassin versant de la Drôme. Elle liste les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Un focus est effectué sur l'Apron du Rhône pour qui le secteur fait office d'observatoire. Cet été, le niveau critique de la Drôme a induit une pêche de sauvetage de cette espèce sauvant 26 individus. Ceux-ci ont été relâchés plus en amont de la rivière au niveau des radiers de Grâne. Un comptage en octobre sur le secteur de Grâne n'a pas permis de relever la présence de ces individus. L'animatrice a profité de cette sortie pour évoquer le groupe de travail qui a été réuni en début d'année en collaboration avec la fédération de pêche de la Drôme. La sortie a ainsi été l'occasion d'échanger sur l'état des connaissances de la rivière Drôme. Comme à l'issue de cette réunion de travail, l'animatrice a posé la question de la pertinence de porter un groupe technique local régulier pour permettre aux différents acteurs sur ce secteur d'échanger sur les dernières données et les projets en cours. Cela permettrait une gestion cohérente en concertation du secteur Drôme aval.

Contact

Pour tous renseignements merci de prendre l'attache de la chargée de mission du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » :

Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000

Site FR 820 1677 : « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Site FR 821 2010 : « Printegarde »

Mairie Le Pouzin - 3 avenue Marcel Nicolas B.P.6, 07 250 LE POUZIN

Tél. : 04 75 63 81 48

Port. : 06 33 82 81 32

a.cocquelet@lepouzin.fr

Monsieur Christophe VIGNAL

Maire de la commune de Le Pouzin et

Président des comités de pilotage des sites Natura 2000

« Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde »



Annexe 2 : Articles parus en 2022

La commune de Le Pouzin est en charge, depuis plus de dix ans, de la gestion de trois sites Natura 2000 : « Printegarde », « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Rompon, Ouvèze, Payre ».

Christophe Vignal est Président de deux des trois comités de pilotage, l'instance de gouvernance des sites Natura 2000.

Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels protégés au monde ! Son ambition est de concilier les activités humaines avec la préservation des milieux naturels et des espèces animales/végétales dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Notre territoire qui possède une multitude de paysages est riche d'une nature diversifiée et répond à ces engagements définis par l'Europe.

Afin de préserver ce patrimoine naturel, deux chargées de mission Natura 2000, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux travaillent à la mairie de Le Pouzin et ont pour objectif de mener un certain nombre d'actions pour y parvenir.

Pour mieux orienter leurs actions, il est tout d'abord primordial de bien connaître le territoire d'un point de vue richesse naturelle et son évolution. Pour cela, les deux chargées de mission sont souvent sur le terrain. Cette année, elles ont réalisé des inventaires concernant les oiseaux et les libellules qui sont de bons indicateurs de la qualité des milieux naturels qu'ils occupent.

Dans un premier temps, ces observations de terrain permettent de décrire la présence ou l'absence des espèces sur le territoire français et de démontrer leur évolution.

Sur les sites Natura 2000, ces inventaires permettent aussi de définir les secteurs qu'il ne faut pas déranger notamment pendant la reproduction. Grâce à cette connaissance, les chargées de mission accompagnent n'importe quel porteur de projet afin de minimiser les effets sur la biodiversité, comme par exemple cette année :

La fédération d'escalade pour le rééquipement des voies et pour aider à la rédaction d'un topoguide sur les espèces et milieux naturels qui pourraient être dérangés par la pratique

La compagnie nationale du Rhône pour la bonne prise en compte des enjeux écologiques liés à Natura 2000 dans la restauration du fleuve

L'année 2022 a permis aussi la reprise des animations scolaires, avec l'aide d'une stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature, Suzy Laurans. Ainsi, des classes de Cruas, Baix, Le Pouzin, La Voulte-sur-Rhône, Alissas et Viviers, ont pu bénéficier de diverses activités. Ces animations ont pour objectif de faire découvrir et sensibiliser les plus jeunes à la nature qui les entoure.





Des animations grand public ont également été proposées avec :

- Deux soirées thématique films-conférences sur la thématique des forêts en bord de cours d'eau organisées à Privas et à Saint-Just-d'Ardèche avec des partenaires locaux en lien avec l'environnement. Ces milieux naturels sont un des enjeux communs aux trois sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. Ces forêts abritent de nombreuses espèces animales et végétales qui sont aujourd'hui menacées de disparition à cause de multiples facteurs.
- Une animation avec la bibliothèque du Pouzin qui a mis à l'honneur la biodiversité au mois de juin. La compagnie « Le Petit Raconteur » est venue pour réaliser son spectacle ambulant « la Kamicyclette » sur la biodiversité du Rhône.
- Une sortie sur le chant des oiseaux menée à Bourg-Saint-Andéol suite à la sollicitation de l'association Bourg en Transition. Une quinzaine de personnes sont venues découvrir le langage de l'avifaune et apprendre à reconnaître le chant de différentes espèces.

Ces animations ont été très appréciées par les différents publics touchés. Elles sont l'occasion de sensibiliser les habitants du territoire sur la richesse du patrimoine naturelle qui les entoure.

D'autres outils de communication sont également utilisés comme l'installation récente de panneaux d'information sur le plateau de Rompon, l'édition de plaquettes de présentation pour chacun des 3 sites Natura 2000, une exposition présentant le réseau Natura 2000 en Ardèche-Drôme, etc...

L'ensemble de ces actions, qui représente une partie des missions menées par Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) et Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr), est primordial afin de sensibiliser le territoire à Natura 2000. Plus globalement, la préservation de notre patrimoine naturel est essentielle face aux enjeux actuels pour lutter contre le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité.



LE POUZIN

Une exposition pour relier l'homme à la nature

La structure animatrice Pouzinoise des trois sites Natura 2000 (Rompon Ouvèze, Payre, Printegarde et Milieux alluviaux du Rhône aval), en partenariat avec la bibliothèque municipale Jean- Giono, présente dans les murs du bâtiment public une exposition intitulée " Relier l'homme et la Nature " qui sera accessible à tous jusqu'au 30 juin.

Le thème de cette présentation invite les visiteurs à s'interroger sur le pourquoi et le comment . «La préservation de la biodiversité est un sujet qui concerne tout le monde». C'est aussi l'occasion pour Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, les deux chargées de mission de la structure européenne, de faire découvrir au grand public le réseau des sites Natura 2000 en Drôme et Ardèche et leur lien avec la préservation de la biodiversité ainsi que les acteurs socio-économiques du territoire.

Cinq panneaux richement illustrés de photos d'illustrations et d'explications pédagogiques constituent cette exposition qui a été conçue pour être itinérante. En parallèle et en lien avec cette présentation un spectacle



Christelle Mougin, responsable de la bibliothèque (à gauche) avec Amanda Cocquelet (au centre) et Sophie Coste-Durieux.

gratuit pour enfants " Un crocodile sur le Rhône ", présenté par Christophe Mercier, aura lieu ce mercredi 22 juin à 10 heures suivi d'une petite balade au bord du fleuve. L'animatrice Natura 2000 Sophie Coste-Durieux accompagnera l'évènement.

L'exposition est ouverte pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque au public ou sur demande et pour en faire la libre réservation, s'adresser à la mairie. Pour le spectacle, inscriptions dans la limite des places disponibles, auprès de la bibliothèque : bibliotheque@lepouzin.fr.

Dauphiné libéré

LE POUZIN

Les libellules, un bon indicateur de la qualité de l'eau

L'étude des libellules est très intéressante car il s'agit d'un bon indicateur de l'état de la biodiversité. Leur distribution et les modifications de leurs aires de répartition suivent les changements climatiques, mais pas seulement. Les activités humaines, l'entretien des cours d'eau et des berges, ont aussi un impact sur leur milieu de vie. De nombreuses espèces de libellules ont de petites répartitions et sont spécifiques à certains habitats.

Leur sensibilité à la qualité de l'habitat (par exemple la chimie de l'eau, la structure des rivières), leur cycle de vie amphibie et la facilité relative

de leur identification font que leur étude est bien adaptée pour évaluer les changements environnementaux à long terme (biogéographie, climatologie) et à court terme (biologie de la conservation pollution de l'eau, altération structurelle des eaux courantes et stagnantes). Les libellules sont donc de bonnes lanceuses d'alerte quant à la qualité de l'eau. Quand leurs populations se réduisent ou disparaissent d'une rivière, c'est qu'il existe un problème sanitaire. Il est donc essentiel de pouvoir suivre ces populations sur le territoire. Les deux chargées de mission de la

structure pouzinoise Natura 2000, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet, se sont formées récemment à ce groupe d'espèces et ont réalisé leurs premiers suivis sur quelques secteurs des sites Natura 2000 de Printegarde et de Rompon, Ouvèze, Payre. Elles ont notamment recensé, à plusieurs reprises, une espèce protégée d'importance européenne, l'agrion de mercure.

Afin d'approfondir cette connaissance, il est prévu qu'un inventaire plus poussé soit réalisé en 2023, sur le site Natura 2000 Rompon, Ouvèze, Payre.



Accouplement de deux libellules de l'espèce protégée Agrion de Mercure.

Le

Un
ple
cul
Ma
Wa
pro
ser
l'éc
pai
rés
Ma
Pa
4 à

Dauphiné libéré

VALLÉE DU RHÔNE

SAINT-JUST-D'ARDECHE

Le public sensibilisé à l'entretien des ripisylves

Vendredi 18 novembre en fin de journée s'est tenue une soirée organisée par la municipalité en partenariat avec Natura 2000.

Lors de cette rencontre ouverte à tous, une invitation avait été envoyée aux propriétaires de parcelles comprenant ou non de la forêt spécifique des bords de cours d'eau, pour leur rappeler l'importance et les moyens à leur disposition pour l'entretenir.

Cette préservation de la ripisylve a un impact sur le bien-être des habitants, le tourisme et donc l'économie du territoire. Le maire Brigitte Pujuguet-Guigue commençait par remercier Christophe Vignal, président de Natura 2000, pour sa présence. Sa commune hébergeant trois sites Natura 2000, elle est reconnue comme structure animatrice du réseau.

Ensuite, Isabelle Rosin, adjointe à l'environnement à Saint-Just-d'Ardèche, sur un plan plus technique, appuyait l'importance d'entretenir la végétation en bordure des cours d'eau.



Un public relativement nombreux s'est déplacé pour la soirée ripisylve.

■ Un lien étroit entre rivières et forêts

On appelle ripisylve les boisements sur le bord des cours d'eau, qui font l'intermédiaire entre le milieu aquatique et la zone terrestre. Ces petites forêts entretiennent un lien étroit et complexe avec les rivières et les fleuves. Du fait de leur proximité avec l'eau, les espèces qui y poussent sont spécifiquement adaptées aux contraintes du milieu (crues régulières, sol gorgé d'eau avec les nappes phréatiques...). Ces adap-

tations en font des forêts uniques inféodées au bord des cours d'eau. Les ripisylves remplissent des fonctions essentielles pour les milieux et les espèces (régulation de la température de l'eau par ombrage, site de reproduction et d'alimentation pour les animaux, couloir de circulation pour les espèces...). Les ripisylves offrent aussi de nombreux bénéfices non négligeables pour les sociétés humaines. C'est un boisement composé de saules, de peupliers, d'aulnes et

de frênes avec un sous-bois dense et touffu. Elles présentent aussi des arbres morts sur pied et du bois mort au sol.

Les propriétaires de ripisylves dans un site Natura 2000 peuvent faire appel à des aides financières, soit en adhérant à la charte Natura 2000 qui permet une exonération de la taxe foncière sur le non bâti, et/ou en signant un contrat Natura 2000 qui permet de financer les travaux d'entretien et de gestion de la forêt.

L'INFO EN +

■ Natura 2000, c'est quoi ?

► Natura 2000 est un réseau de sites naturels protégés européens. Les objectifs sont avant tout de préserver la biodiversité tout en tenant compte des activités socio-économiques sur les sites concernés.

D'un point de vue géographique, il existe 30 000 sites Natura 2000 en Europe, ce qui représente un quart du territoire européen. En France, cela représente 13 % de la surface pour 1 767 sites. Ce dispositif peu connu du grand public est extrêmement répandu.

► Pour contacter les animatrices Natura 2000 du secteur : sur la rivière Ardèche, Johanne Chasson par mail : j.chasson@gorgesdelardèche.fr ou au 07.56.24.87.18 ; sur le fleuve Rhône, Amanda Cocquelet par mail : a.cocquelet@lepouzain.fr ou au 06.33.82.81.32.

Dauphiné libéré mardi 22 novembre 2022

VALLÉE DE LA DROME - CRESTOIS

LIVRON-SUR-DRÔME

Le comité de pilotage de Natura 2000 fait le bilan de ses actions

Association chargée de la protection de la biodiversité, Natura 2000 a vu son comité de pilotage dresser un bilan de parcours vendredi 23 octobre.

Vendredi 23 octobre, à la salle Aragon, espace culturel de l'hôtel de ville, s'est tenue la rencontre du comité de pilotage de Natura 2000. Étaient présents le président Christophe Vignal, également maire du Pouzin, les services de l'État ainsi que les acteurs des associations œuvrant pour le patrimoine, ses habitats, la faune et la flore, la biodiversité. Le comité de pilotage (Copil) est l'instance de gouvernance autour de la gestion du site Natura 2000 et regroupe les acteurs locaux concernés par le site, les collectivités territoriales, les services et établissements publics, les associations, les exploitants, les professionnels, les usagers, les experts scientifiques et les propriétaires.

Ces dernières décennies, les milieux naturels et les espèces animales et végétales disparaissent à une

Plusieurs élus ont pris part à la rencontre organisée par le comité.

pour conserver les habitats naturels ou semi-naturels et les espèces qu'ils abritent. Le site Natura 2000 "Printegarde" s'étend sur 677 ha et est classé en zone de protection spéciale au titre de la directive européenne oiseaux et se superpose à la réserve de chasse et de faune sauvage (RCFS).

■ Un refuge pour les oiseaux migrateurs

La totalité du site est sur le domaine public fluvial concédé à la Compagnie nationale du Rhône (CNR). Pour l'histoire "Printegarde" est un dérivé de l'expression "Printegarde". Elle était utilisée par les bateliers du XIX^e siècle qui acheminaient les marchandises sur le fleuve à l'aide de barques tirées par des chevaux de trait, pour signaler les secteurs tumultueux. "Printegarde" est un refuge pour les oiseaux migrateurs et nicheurs stérne pierregarin, milan noir, martin-pêcheur d'Europe, rousserolle turdoïde, sarcelle d'hiver, aigrette garzette. Printegarde présente également un cortège de roselières dont la plus grande s'étend sur 7ha au niveau de la confluence avec la rivière Drôme.

Le bilan du comité de pilotage a suscité de nombreuses interrogations. Parmi elles, le changement de climat et les canicules successives ont changé les us et coutumes de la flore et la faune. Le comité assure surveiller de très près l'évolution des espèces et de leurs refuges.

LIVRON-SUR-DRÔME

Tennis : en et prochain

Dimanche 23 oct jouaient leur qu-tième. En entant ont continué leur nouvelle victoire. Rodet, Nelly la simple respect permis la victoi également. Le 6 novembre, actuellement retard sur les pe 1 était en victoire car journée pou L'équipe 2, pour une v Jérémy Bob nuel Delpeu Frédéric B sets. Cette qualificat victoire à l'équipa pour celi se sont Nicolas Alexand double sera im pour es ainsi at

LIVRO

La b en fi

Dauphiné libéré 24 octobre 2022

LE POUZIN

Les élèves de maternelle en immersion "nature"

La professeure de la classe de moyenne section de l'école maternelle Pauline-Kergomard, Joëlle Tognet-Bruchet a sollicité les deux chargées de mission du site Pouzinois Natura 2000, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, afin de bénéficier d'animations sur la thématique de la biodiversité. Cette journée s'est tenue jeudi 9 juin, au lac de la Poudrière, près du barrage de logis neuf. Les deux animatrices ont proposé, avec l'aide de leur stagiaire en BTS Gestion et protection de la nature (GPN), Suzy Laurans, des stands autour des chants des oiseaux, des empreintes animales et des insectes. L'objectif de ces animations était de sensibiliser les 25 enfants à la nature qui les entoure et leur faire prendre conscience qu'il est nécessaire de la préserver. Les enfants se sont montrés intéressés et la professeure satisfaite de cette expérience nature qui selon elle est « essentielle pour attiser et développer leur curiosité dès le plus jeune âge sur ces sujets importants. »



Les enfants ont été sensibles aux explications des animatrices sur la biodiversité.

Dauphiné libéré

Préfet de la Drôme 31 min ·

Natura 2000, relier l'homme et la nature - Biodiversité.
Une exposition conçue par le réseau Natura 2000 Drôme - Ardèche, à voir dans les couloirs de la DDT de la Drôme, du 10 février au 6 mars 2022.

Ministère de la Tra... Afficher la suite

1

J'aime Commenter Partager

Capture de la page Face Book de la Préfecture de la Drôme (10 février 2022)

Annexe 3 : Infolettres 2022

Infolettre de mars 2022



Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
 « Printegarde »
 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Mars 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette première infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des Comités de pilotage.

Vous en êtes destinataires car vous êtes concerné(e)s par au moins un de ces trois sites à savoir,
 « Rompon, Ouvèze, Payre », « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels protégés au monde ! Son ambition est de concilier les activités humaines avec la préservation des milieux naturels et des espèces animales/végétales dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Notre territoire qui possède une multitude de paysages est riche d'une nature diversifiée et répond à ces engagements définis par l'Europe.

L'objectif de cette infolettre, qui sera tri-annuelle, vous permettra de suivre les dernières actualités locales, d'en savoir plus sur ce qui se passe sur votre territoire et sur les services que vous rend la nature.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et nous espérons que cette infolettre vous sera utile et que vous trouverez les informations qui répondront à vos interrogations.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
 Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) pour les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »
 Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « Rompon, Ouvèze, Payre »

Actualités sur les sites

Bilan de la soirée sur les forêts humides au bord des cours d'eau à Privas



Une soirée thématique films et conférences a été organisée le jeudi 10 février dernier au Cinéma de Privas, le Vivarais. Elle avait pour objectif de présenter les **forêts humides des bords de cours d'eau** (appelées aussi ripisylves et forêts alluviales). Ces milieux naturels sont un des enjeux communs aux trois sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. Ces forêts abritent de nombreuses espèces animales et végétales qui sont aujourd'hui menacées de disparition à cause de multiples facteurs.

Pour en savoir plus sur la soirée et son contenu [cliquez ici](#).

Nous vous invitons également à écouter la chronique **Grandeur nature de France Bleu Drôme Ardèche** pour laquelle les deux chargées de missions Natura 2000, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, ont été interviewées en amont de cette soirée : [Écoutez la chronique ici](#).

Ravis par cette réussite, Yann Vivat et Christophe Vignal, maires de Rompon et de Le Pouzin et Présidents des sites Natura 2000 du territoire ont clairement exprimé leur souhait de voir ce format de sensibilisation à la biodiversité renouvelé !

Une exposition sur Natura 2000 accessible à tous

Une exposition a vu le jour en 2021 pour présenter le réseau de sites Natura 2000 de la Drôme et de l'Ardèche.

Cet outil est le fruit d'un travail collectif de l'ensemble des chargés de mission des sites Natura 2000 de deux départements. L'objectif de cette exposition est de présenter la grande diversité des milieux naturels et des espèces sur ces territoires riches et variés, ainsi que d'expliquer le rôle des sites Natura 2000 et leur lien avec les activités humaines locales.

Cette exposition sous la forme de 6 panneaux est gratuitement disponible à la réservation pour toute occasion (exposition libre dans un hall de bâtiment, en accompagnement d'un stand en pleine air, lors d'une réunion...).

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la Mairie de Le Pouzin en demandant les chargées de mission Natura 2000.



Plaquettes d'information des sites Natura 2000



En tant que chargées de mission de sites Natura 2000, nous sommes amenées à rencontrer une grande diversité d'acteurs du territoire : agriculteurs, associations sportives, élus, professionnels, exploitants, familles, propriétaires fonciers...

C'est pourquoi nous voulions élaborer des plaquettes d'information pour chacun des trois sites Natura 2000 afin de porter à connaissance leur étendue, leur richesse naturelle, leurs enjeux et leur fonctionnement. Ces plaquettes sont [téléchargeables ici](#) ou bien disponibles à la mairie de Le Pouzin.

Les bilans d'activité de l'année 2021 des trois sites Natura 2000

Les trois sites Natura 2000 font l'objet d'un bilan d'activité annuel.

Si vous souhaitez prendre connaissance de ce qui s'est passé sur chacun d'entre eux au cours de l'année 2021, cliquez sur les liens ci-dessous :

- [Bilan d'activités de « Rompon, Ouvèze, Payre »](#)
- [Bilan d'activités de « Printegarde »](#)
- [Bilan d'activités de « Milieux alluviaux du Rhône aval »](#)

Natura 2000 en action sur le territoire

Concilier activités humaines et préservation de la biodiversité : la pratique de l'escalade et le Hibou Grand-Duc



Gorges de la Payre

Le **Hibou Grand-Duc** est le plus grand rapace nocturne du monde. Avec son regard perçant et son envergure impressionnante, il se déplace la nuit et peut être entendu jusqu'à 1 kilomètre à la ronde de son « Ouh » grave et étouffé. C'est un oiseau sédentaire, c'est-à-dire qu'il ne s'éloigne que rarement de son secteur. Il vit essentiellement près de falaises et d'escarpements rocheux, où il construit son nid et élève ses petits de décembre à juillet. La femelle ne pond qu'1 à 4 œufs, ce qui est relativement peu comparativement à d'autres oiseaux.

Cette espèce est bien présente sur le site Natura 2000 de « Rompon, Ouvèze, Payre » et notamment dans les gorges de la Payre où la pratique de l'escalade est également exercée. La **Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME)** d'Ardèche **rééquipe actuellement chacun des sites d'escalade** pour la sécurité des grimpeurs. Le Hibou Grand-Duc étant **très sensible au dérangement** et notamment pendant sa période de reproduction, la FFME et l'animatrice du site ont échangé sur les modalités d'intervention.



Source : INPN

Afin de connaître son aire de répartition dans les gorges de la Payre, plusieurs sorties crépusculaires ont été conduites entre décembre et janvier. C'est au cours de cette période que l'on peut facilement entendre le mâle et la femelle, et ainsi détecter leur présence discrète.

Suite à ces sorties, la FFME a convenu avec la chargée de mission Natura 2000 qu'il serait judicieux que le **rééquipement des parois d'escalade se poursuive à partir d'août** pour éviter cette période sensible pour la reproduction des oiseaux qui se poursuit au printemps pour d'autres espèces.

La concertation et cette prise de conscience collective sont essentielles. Cela permet le maintien d'une pratique sportive tout en respectant le cycle de vie d'une espèce animale.

Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône

Sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône (au sud de Montélimar), des **prairies alluviales** sont en cours de restauration sur le site Natura 2000 « **Milieux alluviaux du Rhône aval** ». Ces milieux naturels autrefois entretenus par les crues et les pratiques agro-pastorales, aujourd'hui s'assèchent et deviennent petit à petit des forêts. Dans la vallée du Rhône en particulier, ces prairies disparaissent du fait de l'aménagement du fleuve par des digues et des barrages.

Afin de maintenir ce milieu en bon état de conservation, la CN'AIR (société de la Compagnie Nationale du Rhône) **restaure depuis 2020** deux anciennes prairies d'une superficie totale de **1 hectare** en broyant les repousses d'arbres et en fauchant tardivement dans la saison. La chargée de mission du site Natura 2000 accompagne la CN'AIR sur les méthodes d'intervention et veille au bon déroulement des travaux tout en suivant l'évolution des prairies.

L'objectif de cette restauration ?

Permettre le retour de ces milieux atypiques aussi lieux de vie de nombreuses espèces végétales (comme des orchidées) et animales (notamment papillons et oiseaux) à valeur patrimoniale.



La nature nous rend service

Les bienfaits de la nature en ville



Source : www.actu-environnement.com

Les milieux urbains ont longtemps été vus comme anti-nature avec plus de minéral que de végétaux. Ces dernières années, ce regard évolue et la nature (ré)investit la ville. Et pour cause ! La nature en ville amène de nombreux services à l'humain :

- **Des ressources** : alimentaires (jardin partagé...), matière (bois, composte...), oxygène...
- **Du confort** : baisse de la température en ville, filtre acoustique, filtration de l'eau, dépollution de l'air...
- **Du bien-être** : lieux récréatifs, de sport et de regroupement sociaux...

Mais pour bénéficier de ces services naturels faut-il encore assurer l'équilibre et la qualité des espaces de nature urbaine. Qu'est ce que cela veut dire ? Cela demande de prendre en compte plusieurs aspects :

- mettre en place des **espaces diversifiés** (prairies, boisements, mares...) qui amèneront une grande diversité d'espèces animale et végétale,
- **assurer la qualité de ces espaces** en répondant aux besoins des espèces (arrêter les pesticides, conserver des lieux de refuge, d'alimentation ou de construction de nid, éviter les périodes annuelles sensibles en lien avec la reproduction des espèces...),
- permettre aux espèces de se déplacer dans la matrice urbaine en gardant des « **voies de circulation** » (alignement ou bosquet d'arbres, pelouse fauchée tardivement, tunnel sous la route pour les crapauds et autres amphibiens...)

Les avantages d'avoir une nature urbaine équilibrée est qu'elle se régule toute seule. Si la végétation amène des espèces animales comme les insectes par exemple, elle amène aussi avec elle les animaux qui se nourrissent de ces insectes. C'est ainsi que les uns régulent les autres, ce qui limite la prolifération de certaines espèces indésirables comme les moustiques par exemple.

Infolettre de juillet 2022



Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
« Printegarde »
« Milieux alluviaux du Rhône aval »

Juillet 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette deuxième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des Comités de pilotage.

Vous en êtes destinataires car vous êtes concerné(e)s par au moins un de ces trois sites à savoir, « Rompon, Ouvèze, Payre », « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Le printemps et l'été sont synonymes de suivis naturalistes. Nos deux chargées de mission sont souvent sur le terrain durant cette période et réalisent notamment des inventaires concernant les oiseaux et les libellules. Ces suivis permettent au fil des années une meilleure connaissance de notre territoire et son évolution.

Cette année a permis aussi la reprise des animations scolaires avec l'aide d'une stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature, Suzy Laurans. Ainsi, des classes des communes de Cruas, Baix, le Pouzin ont pu bénéficier de son savoir-faire avec l'appui des deux chargées de mission.

Elles ont également organisé une sortie naturaliste à destination du grand public. Puis, la bibliothèque du Pouzin a mis à l'honneur la biodiversité au mois de juin.

Enfin, cette lettre se terminera par une rubrique dédiée aux bienfaits de la ripisylve.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et un excellent été.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) pour les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « Rompon, Ouvèze, Payre »

Actualités sur les sites

Natura 2000 a 30 ans !



En 30 ans, l'Union européenne s'est dotée du **plus vaste réseau d'espaces naturels protégés du monde** à l'échelle d'un continent : le réseau Natura 2000.

Afin de mieux comprendre ce qu'est le réseau Natura 2000 et ses ambitions, [cliquez ici](#).

Fondée sur la **concertation locale et la conciliation entre la préservation de la biodiversité et les activités humaines**, la démarche Natura 2000 a permis de protéger une large partie du territoire, et a des effets positifs sur l'état de conservation de nombreux habitats et espèces.

Pour en savoir plus : <https://biodiversite.gouv.fr/>

L'exposition Natura 2000 finaliste au « Natura 2000 Award » !

Rappelez-vous, dans la 1^{ère} lettre d'information nous vous avons présenté l'**exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche**. Pour rappel, cette exposition composée de 6 panneaux, a pour objectif de présenter le réseau Natura 2000 sur les territoires ardéchois et drômois tout en expliquant sa mise en place concrète sur les territoires. Cette exposition est disponible gratuitement sous demande pour illustrer la démarche Natura 2000 lors de réunion ou d'animation grand public par exemple.

Afin de valoriser le fruit de ce travail collaboratif entre tous les animateurs Natura 2000 de la Drôme et l'Ardèche, nous avons candidaté à deux concours dédiés aux projets menés sur les sites Natura 2000 : le grand prix Natura 2000 français et les Natura 2000 Award (concours européen). **Pour ce dernier, notre projet est arrivé finaliste dans sa catégorie « projet de réseau » !**

La participation à ces grands prix a été l'occasion de présenter notre travail mais aussi de créer du lien en s'intéressant aux actions mises en place sur le territoire français et européen.



Natura 2000 en action sur le territoire

Mieux connaître les oiseaux du territoire



A partir du mois de février, les oiseaux reviennent de leurs quartiers d'hiver pour s'installer sur un territoire, trouver (ou retrouver !) leur partenaire et fonder une à plusieurs nichées d'oisillons. **C'est à cette période qu'il est le plus opportun de sortir les observer**. Chaque espèce possède un chant avec une mélodie qui lui est propre. Avec un peu d'entraînement, il est ainsi possible de savoir quelles espèces sont présentes dans un milieu donné.

Dans la gestion d'un site Natura 2000, **le suivi des espèces d'oiseaux permet de connaître la qualité d'un milieu naturel** (en termes de ressource alimentaire, de zone de refuge...), **son utilité pour les espèces** (zone de repos, de nourrissage, de reproduction...). Ceci permet ensuite de définir sur le site les secteurs qu'il ne faut pas déranger pendant la reproduction notamment. Plus largement, la présence ou l'absence d'espèces permet d'évaluer leur répartition sur le territoire français et international, mais aussi d'alerter lors de la diminution d'effectifs.

Sur les trois sites Natura 2000, les chargées de missions effectuent de mars à juillet des sorties matinales pour compter les espèces d'oiseaux communes mais aussi des espèces plus ciblées comme le Blongios nain par exemple.

Les libellules, un bon indicateur de la qualité de l'eau

La chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, s'est formée en 2021 afin de pouvoir réaliser des suivis sur les libellules du territoire.

L'étude des libellules est très intéressante car il s'agit d'un bon indicateur de l'état de la biodiversité. Leur distribution et les modifications de leurs aires de répartition suivent les changements climatiques, mais pas seulement. Les activités humaines, l'entretien des cours d'eau et des berges, ont aussi un impact sur leur milieu de vie.

Les libellules sont de bonnes lanceuses d'alerte quant à la qualité de l'eau. Quand leurs populations se réduisent ou disparaissent d'une rivière, c'est qu'il y a un problème sanitaire.

Il est donc essentiel de pouvoir suivre les populations de libellules sur le territoire.

Les premiers suivis réalisés par les deux chargées de mission ont été réalisés essentiellement sur les secteurs de Printegarde, des gorges de la Payre et du Mézayon.

Il est également prévu qu'un prestataire réalise une étude d'inventaire plus poussée sur le site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » en 2023.



Accouplement de deux Agrions de mercure (espèces protégées) sur Printegarde

Des actions de communication près de chez vous

Des animations scolaires

Cette année, les animations scolaires ont pu reprendre. Les chargées de mission ont été aidées par une stagiaire en BTS de Gestion et de Protection de la Nature, Suzy Laurans, afin de satisfaire les différentes demandes.

Elles sont intervenues dans les écoles primaires de Baix et Cruas puis à l'école maternelle du Pouzin.

Les enfants et les professeurs se sont montrés très intéressés par les activités qui leur ont été proposées en classe et sur le terrain.

Ils ont été initiés à plusieurs thématiques comme les végétaux, les oiseaux, les insectes, les traces d'animaux...

Ces interventions ont pour objectif de faire découvrir et sensibiliser les plus jeunes à la nature qui les entoure.

Même si ces interventions ne sont pas le cœur de métier des chargées de mission Natura 2000, il apparaît important qu'un temps soit consacré à cette sensibilisation.

Si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à contacter Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet.



La compagnie Le Petit Raconteur à la bibliothèque du Pouzin

Le 22 juin, la compagnie Le Petit Raconteur est venue pour réaliser son spectacle « la Kamicyclette ».

Il s'agit d'un spectacle ambulant à l'aide d'une bicyclette pour transporter le jeune public dans de drôles d'histoires colorées et instructives. Deux histoires autour du Rhône ont été présentées à cette occasion.

La chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, s'est associée à cette matinée et a présenté Natura 2000 aux enfants.

Au-delà du spectacle, « La Kamicyclette » est aussi un outil pédagogique au service de l'environnement. Pour en savoir plus : <http://www.lepetitraconteur.com/>



Une sortie ornithologique à Bourg-Saint-Andéol

Les chargées de mission ont été sollicitées par l'association Bourg en Transition sur la commune de Bourg-Saint-Andéol, pour réaliser une animation sur le chant des oiseaux. Le rendez-vous était donné à 7h45 le 11 juin dernier sur l'île de Dames pour se réveiller au son du chant des oiseaux. Cette belle initiative de l'association a permis à une quinzaine de personnes de venir découvrir le langage de l'avifaune et d'apprendre à reconnaître le chant de différentes espèces.



La nature nous rend service

Les ripisylves, des forêts d'exception



Ripisylve sur la lône de la Grange écrasée à Bourg-Saint-Andéol.

Les ripisylves désignent les forêts humides qui bordent les cours d'eau. La végétation qui s'y développe doit faire face à des conditions particulièrement exigeantes du fait des sols gorgés d'eau lié à la présence de nappes phréatiques et des perturbations régulières par les inondations. La ripisylve est donc composée d'espèces bien adaptées.

A l'échelle du bassin du Rhône, les ripisylves sont fortement menacées et en voie de disparition. Les causes ? L'extension urbaine, la modification de l'état naturel des cours d'eau, les espèces exotiques envahissantes, la populi-culture et l'exploitation des ressources forestières.

Mais alors, pourquoi faut-il les préserver ?

Du fait de leur place entre zone terrestre et zone aquatique, les ripisylves assurent de nombreuses fonctions : elles régulent la température de l'eau par ombrage, elles servent de couloir de déplacement, de zone de reproduction et de nourrissage pour les espèces animales.

D'autres fonctions sont directement ou indirectement utiles à l'humain. On parle alors de services écosystémiques. Par exemple, les ripisylves contrôlent le phénomène d'érosion des berges grâce à leurs racines, elles assurent la bonne qualité de l'eau et de l'air par la filtration et la production d'oxygène, elles modèrent les épisodes de crues, elles apportent une valeur esthétique aux paysages et un lieu récréatif...

Comment les préserver ?

La gestion optimale pour les ripisylves est la libre évolution, ce qui consiste à laisser la végétation se développer (dans la mesure où les espèces sont autochtones) sans intervention de coupe, en laissant le bois mort sur place et en conservant les zones humides.

Infolettre d'octobre 2022



Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
 « Printegarde »
 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Octobre 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette troisième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage.

- La fin de l'été et l'automne sont marqués par plusieurs événements passés et à venir :
- Une opération de nettoyage de la forêt alluviale à la Voulte-sur-Rhône les 23 et 24 septembre
 - Le congrès national des élus Natura 2000 dans les Pyrénées orientales les 28, 29 et 30 septembre
- Les comités de pilotage des sites Natura 2000 de « [Printegarde](#) » et « [Milieux alluviaux du Rhône aval](#) » les 13 et 20 octobre puis celui de « [Rompon, Ouvèze, Payre](#) » qui aura lieu en fin d'année
- Une soirée sur les forêts alluviales à Saint-Just-d'Ardèche le 18 novembre prochain

L'été a également été propice à la pose de panneaux d'information sur le plateau de Rompon que nous vous invitons à aller découvrir lors de vos balades.

Enfin, cette lettre se terminera par une rubrique dédiée à l'importance de la renaturation des rivières.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
 Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) pour les sites de « [Printegarde](#) » et « [Milieux alluviaux du Rhône aval](#) »
 Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « [Rompon, Ouvèze, Payre](#) »

Actualités

Congrès national des élus Natura 2000



Ce premier **congrès à destination des élus Natura 2000** s'est inscrit dans la continuité des rencontres nationales organisées le 2 novembre 2021 à la Défense et des premières rencontres régionales qui se sont tenues jusqu'à présent en Occitanie, Normandie et Grand Est.

Ces rencontres ont permis de célébrer **les 30 ans de la Directive Habitats Faune Flore (qui concerne la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages à l'échelle européenne)**, de faire une rétrospective du chemin parcouru depuis les débuts de mise en œuvre du dispositif et d'identifier les prochains défis à relever.

Elles ont été également une belle occasion pour souligner l'engagement au quotidien des élu(e)s et chargé(e)s de mission dans leurs sites Natura 2000.

Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 à la mairie de Le Pouzin, a pu participer à ces rencontres. Elle a notamment pu **valoriser, à cette occasion, les actions de communication développées à l'échelle locale et inter-réseau Natura 2000 Ardèche-Drôme**.

Comités de pilotage 2022

Les **13 et 20 octobre se sont tenus** les comités de pilotage respectivement des sites Natura 2000 « **Milieux alluviaux du Rhône aval** » et « **Printegarde** ».

Vous vous demanderez peut-être, mais **qu'est-ce qu'un comité de pilotage ?**

Chaque site Natura 2000 a son propre comité de pilotage. Ce comité rassemble toutes les personnes actrices sur le site Natura 2000. On y compte notamment les élus des collectivités, les représentants de l'Etat, les associations (sportives, de protection de la nature...), les entreprises et industries (carrières, EDF, CNR...), les agriculteurs et éleveurs, les particuliers... **Le comité de pilotage est l'instance de gouvernance du site Natura 2000**. Il valide par exemple le document d'objectifs qui est le document de gestion du site et prend les grandes décisions.

Une fois par an, au moins, le comité se réunit pour faire le bilan des actions réalisées dans l'année et échanger sur les projets à venir. **C'est un lieu d'échanges, de partage et de concertation**.

Le **8 décembre aura lieu le comité de pilotage du site « Rompon, Ouvèze, Payre » à Saint-Symphorien-sous-Chomérac**.



Visite du site du COPIL de l'ancienne carrière Joly à Donzère gérée par EDF

Natura 2000 en action sur le territoire

Un aménagement réussi pour sauver les amphibiens !



Les infrastructures humaines peuvent parfois devenir de véritables pièges pour les espèces animales !

A Bourg Saint-Andéol par exemple, la ViaRhôna traverse la lône de la Grange écrasée par une passerelle capable de s'élever en cas de crue grâce à des piliers flotteurs. Cet aménagement très ingénieux s'est néanmoins avéré délétère pour les petits animaux tels que les grenouilles qui pouvaient tomber dans les puis renfermant les flotteurs du pont, sans possibilité de remonter les parois verticales lisses. Pour aider ces espèces animales, le **Département de l'Ardèche responsable de la ViaRhôna** sur ce secteur, a été sollicité pour **installer une membrane géotextile rugueuse sur les parois des puits**. Et cet aménagement a immédiatement été adopté par les petits amphibiens !

Pour vous aider à identifier et neutraliser ces pièges à faune, retrouvez tous les conseils [ici](#).

Opération « nettoyons la nature » à la Voulte-sur-Rhône

Le **Parc naturel régional des Monts d'Ardèche**, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents", en partenariat avec la commune de La Voulte-sur-Rhône, le collège des 3 vallées, l'association de pêche de l'Eyrieux au Rhône et le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » ont organisé une opération "**Nettoyons la nature**" les vendredi 23 et samedi 24 septembre.

Cette opération a été ouverte à **deux classes de cinquième** du collège de La Voulte le vendredi et a été ouverte à tous, le samedi. Cela s'est déroulé au niveau de la zone humide de Saint-Michel (secteur de la confluence Eyrieux-Rhône).

Ce type d'action est à renouveler car cela permet notamment de sensibiliser le jeune public aux actions de préservation de la biodiversité.



Des actions de communication près de chez vous

Une soirée sur les forêts de bord de cours d'eau le 18 novembre à Saint-Just d'Ardèche



Suite à la soirée sur les forêts humides en début d'année au cinéma de Privas, une nouvelle édition est organisée à la demande de la commune de **Saint Just d'Ardèche en la salle communale « La ferme »**, le **18 novembre à 18h30**.

Cette soirée **conférence gratuite** à destination du **grand public**, sera l'occasion de découvrir la richesse incroyable de ces forêts souvent mal connues, et de comprendre leurs rôles essentiels pour la faune et la flore locales mais aussi pour les activités humaines !

Cet évènement est coorganisé par la commune de Le Pouzin et le syndicat mixte de gestion des gorges de l'Ardèche, avec la participation de la Ligue de Protection des Oiseaux, la FRAPNA Ardèche et l'EPTB de l'Ardèche.

Pour tout renseignement ou réservation, contactez le **06.33.82.81.32**

Des panneaux d'information installés sur le plateau de Rompon

Des **panneaux d'information** concernant le site Natura 2000, ont été installés sur le **plateau de Rompon** en août. L'objectif est de sensibiliser les promeneurs et différents usagers sur les richesses naturelles de ce territoire et d'informer sur les bons gestes à adopter pour mieux les préserver.

Le travail graphique et de rédaction a pu être réalisé grâce à l'aide d'une stagiaire en BTS GPN, Nina Soubeyran.

Nous vous invitons à aller les découvrir lors de vos prochaines balades.

Il est prévu que d'autres panneaux soient installés sur différents secteurs du site.



La nature nous rend service

Les bienfaits de la renaturation des rivières



La rivière Ouvèze entre Le Pouzin et Rompon

Nous avons abordé l'importance de préserver les ripisylves (les forêts en bord de cours d'eau) dans la précédente infolettre. Pour que ces forêts d'exception puissent perdurer dans notre environnement, il apparaît essentiel de redonner aux rivières altérées par les aménagements et les activités humaines un fonctionnement naturel.

Un exemple proche de chez vous : la rivière Ouvèze

Depuis 10 ans, les rives de l'Ouvéze (une rivière ardéchoise), ont été renaturées. Une initiative qui a permis au cours d'eau de ne pas être à sec malgré la sécheresse de cette année.

Aux abords du village de Rompon, ce tronçon renaturé de l'Ouvéze contient plus d'eau qu'il y a quelques années à la même période. C'est grâce à cette technique de renaturation qui consiste à réaménager le lit de la rivière pour aider la nature à se refaire une place. Sur les bords de l'Ouvéze, près de 30 000 mètres cubes de galets et de graviers ont été déposés dans le lit de la rivière pour retenir l'eau. Des végétaux ont été plantés pour faire de l'ombre et éviter l'assèchement de la rivière. L'eau coule à nouveau.

Ces opérations visent à ramener de la biodiversité sur des sites naturels dégradés par les activités humaines pour notamment améliorer la qualité de l'eau et protéger contre les crues. C'est une somme de bénéfices pour le développement économique, le lien social et la qualité de vie que les territoires ont à considérer pour s'adapter au changement climatique.

Cette piste est à suivre par d'autres territoires français sévèrement touchés par la sécheresse.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)